



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS
N° 192- MARS 2012 - 2,30 EUROS

**Antennes-relais :
mauvaises ondes
entre usagers et
opérateurs** *(Pages 8 et 9)*

Le désastre de Pôle emploi vu du 18e

(Pages 2 à 4)

**Écoles : la mobilisation
des parents d'élèves a payé**



Thierry Nectoux (www.chambrenoire.com)

Sit-in parents-enfants des écoles devant la mairie, le 15 février. *(Page 7)*

**HLM : les fichiers interdits
de Paris-Habitat** *(Page 5)*

**Propreté : quatre inspecteurs
seulement pour 200 000 habitants** *(Page 10)*

**Rue Cugnot, l'expulsion menace les
ex-SDF du centre d'hébergement** *(Page 12)*

Un square Saïd Bouziri à la Goutte d'Or *(Page 13)*

**Rue Championnet, vente à la
découpe évitée** *(Page 14)*

**Un habitant des Amiraux champion
du monde de kick-boxing** *(Page 15)*

**Histoire : la prostitution dans
le 18e à la Belle Époque** *(Pages 16 et 17)*

**Le Grand Parquet, sursis jusqu'en
juin, rue du Département** *(Page 18)*

Festival au féminin, le programme *(Page 19)*

Un festival Schubert à Montmartre *(Page 21)*

Le bulletin d'abonnement est en page 14

De fol 2° 32713



LE DÉSASTRE DE "PÔLE EMPLOI", VU DU 18^e

Le chômage est actuellement la question numéro un. Qui donc n'a pas, dans sa famille, parmi ses amis, un chômeur (ou plusieurs), vivant dans l'angoisse ?

L'outil pour le traitement du chômage, c'est Pôle emploi, né d'une loi de février 2008, à l'initiative de Nicolas Sarkozy, par la fusion de l'ANPE (service public chargé en principe d'aider les chômeurs dans la recherche d'emploi) et les Assedic (institution paritaire chargée de gérer les cotisations salariales et patronales et de verser les indemnités de chômage).

L'objectif annoncé était de simplifier la gestion et de mieux aider les chômeurs par la création d'un "guichet unique". Quatre ans après, on peut tirer un bilan. C'est un désastre.

Nous avons décidé ce dossier à la suite de conversations avec des chômeurs que nous connaissons, et avec la volonté d'examiner comment Pôle emploi fonctionne à la base, dans notre arrondissement.

Dans le prochain numéro, nous parlerons des autres organismes qui dans notre arrondissement s'occupent de l'aide à la recherche d'emplois salariés et à la création d'entreprises.

Ont travaillé à ce dossier : Florianne Finet, Noël Monier, Robert Sebbag.

13 400 chômeurs comptabilisés officiellement dans l'arrondissement

Mais beaucoup plus en réalité, car les statistiques sont trompeuses.

Fin décembre 2011, on comptabilisait officiellement 13 400 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi dans le 18^e arrondissement, soit un taux de chômage d'environ 8,6 % par rapport à ce qu'on appelle la "population active", c'est-à-dire les personnes en âge et en situation de travailler.

Parmi ces inscrits, plus d'un sur trois était "chômeur de longue durée" (depuis plus d'une année) et un sur cinq avait plus de 50 ans. Les moins de 25 ans ne représentent que 7 % des inscrits. Cette répartition est semblable à la moyenne parisienne. Par ailleurs, près de 8 500 personnes bénéficient du RSA dans l'arrondissement.

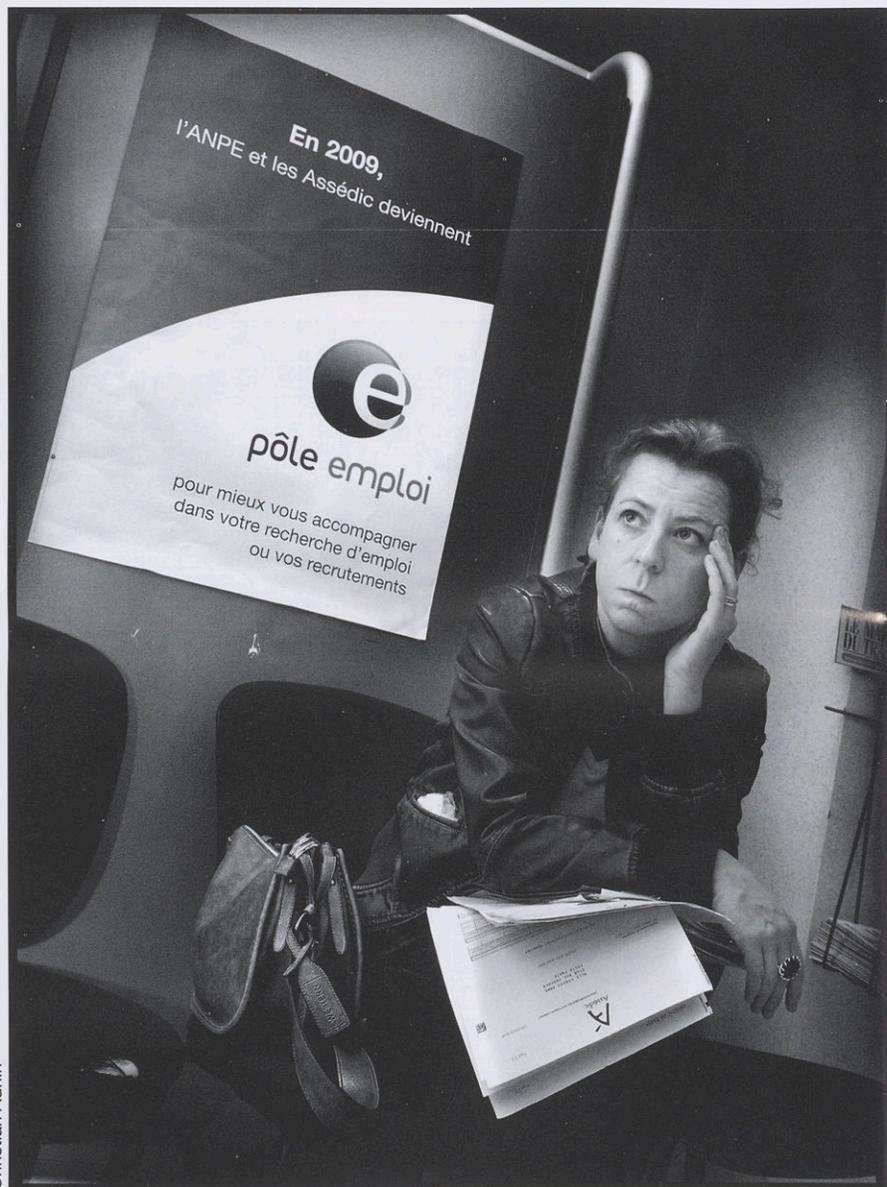
Un taux de chômage de 8,6 %, c'est moins que le taux de chômage national, qui était de 9,9 % à fin décembre (2 874 500 chômeurs comptabilisés, soit presque une "personne active" sur dix). Beaucoup de départements en France souffrent du chômage plus que Paris.

Catégories A, B, C, D

Mais, dans le 18^e comme au niveau national, ces chiffres ne recensent qu'une partie des chômeurs : seulement les chômeurs de "catégorie A", c'est-à-dire les personnes n'ayant pas travaillé du tout pendant le mois écoulé, inscrites comme demandeurs, et "tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi".

Trois autres catégories de chômeurs inscrits à Pôle emploi ne sont pas comptées dans le chiffre publié. Les catégories B et C rassemblent ceux qui ont travaillé une partie du mois, plus ou moins de 78 heures, en tout cas moins de 165 heures (horaire mensuel normal). Pour comprendre comment cela fausse les statistiques, imaginons quelqu'un qui chaque mois travaillerait les dix premiers jours mais serait au chômage les vingt autres jours ; il ne serait **jamais** compté dans le chiffre publié. Ce cas n'est pas si invraisemblable qu'on peut le croire.

En catégorie D, on trouve les demandeurs dispensés de recherche



À l'agence Pôle emploi de la rue Marcadet.

d'emploi en raison d'une formation, d'un stage (même non rémunéré), d'une maladie, ou de leur âge... Eux non plus n'apparaissent pas dans la statistique.

Nombreuses radiations

Et puis il y a les gens qui ont été radiés de Pôle emploi, soit parce qu'ils n'ont pas pu prouver qu'ils effectuaient des "actes positifs de recherche d'emploi", soit parce qu'ils n'ont pas fourni des pièces nécessaires à leur dossier. L'association ACDC (*Autres chiffres du chômage*) estime que les personnes qui sortent des fichiers de Pôle emploi parce qu'elles ont de nouveau du travail sont moins nombreuses que celles qui sont radiées.

Il y a enfin ceux qui ne prennent

pas, ou ne prennent plus la peine de s'inscrire. Sont dans ce cas nombre de jeunes qui n'ont pas encore travaillé, ou pas assez pour que cela leur ouvre des droits à indemnités : qu'iraient-ils faire à Pôle Emploi, dont ils pensent (souvent à juste titre) que cela ne leur sera d'aucune utilité pour trouver du travail ?

Sont aussi dans ce cas des personnes qui aimeraient travailler mais ne trouvent pas d'emploi, et dont le conjoint gagne suffisamment d'argent pour que le ménage puisse vivre. Souvent ces personnes, découragées, renoncent.

Certains observateurs, par exemple la CGT, parlent de cinq millions de chômeurs en réalité. Combien dans le 18^e ? ■

Témoignage d'un "client" de Pôle Emploi

Choses vécues dans une agence du 18^e arrondissement.

Mon dernier emploi stable remonte à environ deux ans. Depuis, je suis client de Pôle emploi. Formateur, aujourd'hui, sans emploi la plupart du temps, je travaille quelques semaines dès qu'un emploi précaire, souvent à mi-temps, se présente dans ma qualification...

Pôle emploi m'a muté, l'été dernier, dans la catégorie C. Le nouveau calcul de mes droits m'a obligé à solliciter la dizaine d'employeurs pour qui j'ai travaillé depuis deux ans, afin d'obtenir les papiers nécessaires. Certains ont traîné jusqu'à l'automne. Un employé grincheux qui était censé établir mes droits m'a montré, afin d'expliquer le retard, les blocages de son système informatique : trente logiciels, et autant de mots de passe.

L'hiver arrive et le dossier reste bloqué dans les tuyaux. Cerise sur le gâteau, le cercle très vicieux accouche d'une vacherie vers Noël : 300 euros d'indemnités trop perçues, versées il y a plus d'un an, me sont réclamées avec menace de poursuites – alors que Pôle emploi m'en doit beaucoup plus. Ne savent-ils pas faire un calcul simple, soustraire ces 300 euros de ce qui m'est dû (et que je continue d'attendre) ? Une lettre au directeur arrête apparemment cet engrenage.

Angoisse ou résignation

Le même chemin une ou deux fois par semaine. Surtout, ne pas s'énerver. Mais pas d'empathie avec les agents hagards, débordés, salariés opprimés et oppresseurs, vivant sous la pression de leur direction.

Je ne suis pas le plus malheureux : j'ai encore un plan d'épargne où piocher. Je croise l'errance de ceux qui survivent au jour le jour, qui n'ont que du travail au noir de temps en temps ou de petites combines, ou qui vendent de la récup au marché de la misère à Belleville ou à la Porte Montmartre.

À l'entrée de ce centre Pôle emploi du 18^e, se trouve l'espace internet où l'on rédige son CV et on le met en ligne, avec parfois les conseils d'un agent, avec derrière soi une file d'attente qui fait pression sur celui qui a trop de documents, comme s'il fabriquait du papier peint pour en tapisser ses murs. Fébrilité des jeunes, forcément pressés ; les vieux, eux, sont rodés, ou soumis.

Un cerbère impassible et froid, à l'accueil, oriente les inscriptions non pas vers un agent à qui vous pourriez parler, mais vers les téléphones au fond du hall. On y entend un automate énumérer des labyrinthes de



choix. Souvent, un individu, pas forcément analphabète, s'énerve, doute à haute voix, voire insulte le combiné qu'il a en main mais au bout duquel personne ne l'éclairera. Autour, les agents ne comptent plus les incidents.

La nuque du précédent

Le principe à Pôle emploi : la dépersonnalisation. Jamais le même agent à l'accueil ni au guichet. «Faites la queue de droite» (dossier bloqué) ou «de gauche» (pièce à adjoindre au dossier). Celle de droite signifie souvent une heure à poireauter debout, surveillant la nuque du précédent, veillant à ce qu'aucun petit malin ne passe devant vous subrepticement. Seules les mères portant un enfant, ou des infirmes amochés par la vie, incitent parfois à fermer les yeux.

Quand la file s'enfle trop, un agent disponible vient doubler son collègue débordé. Quand c'est votre tour, vous découvrez un agent le nez plongé dans son ordinateur, où il consulte votre dossier plus qu'il ne vous écoute. Guère de dialogue, la machine passe avant l'être humain. Et quand il y a un dysfonctionnement du système, aucune explication, l'agent joue à la patate chaude, fait du billard pour se débarrasser de l'encombrement que vous représentez : «Revenez avec ceci, cela... On vous écrira... Je vais vous prendre un rendez-vous...»

La perte de dignité est accrue lorsqu'une vie intime doit s'étaler aux yeux de tous pour expliquer un retard, un blocage...

Le saint des saints

Si la file est maigre et l'agent de bon poil, il vous livre quelques conseils. Il arrive que vous soit

octroyé un accès au saint des saints, à l'open space où vous serez reçu individuellement ; le ciel y est moins gris, quelqu'un vous parle – même s'il n'y peut rien. Personnellement, j'ai eu deux fois accès à ce privilège sur quinze attentes. Mais aucune explication du blocage, et aucun accès à la recherche d'emploi.

Février, rien ne vient. L'angoisse. Je veux déposer une réclamation. Elle ne pourra être rédigée que face à un agent qui, pour ce faire, m'envoie une convocation. Toutefois, cette démarche a pour conséquence un courrier de "mon" conseiller et un rendez-vous. Il dit avoir deux cents dossiers sous le coude, il gémit sur son sort

mais ne fait pas avancer le mien.

Angoisse ou énervement

Dans le hall, un senior s'énerve : il vient pour la quatrième fois apporter un papier, et ce pour 18 euros versés dans le mois. Il se voit répondre par un jeune agent arrogant : «Vous n'avez qu'à vous prendre en charge sur internet.» Il rétorque qu'il n'a pas internet et que d'ailleurs, étant plombier, il n'y connaît rien.

Un échange vif entre le cerbère qui ratisse le hall et un quadra : «Je vous ai dit que ce n'est pas la peine d'attendre.» – «Non. Si vous me l'aviez dit, je n'attendrais pas.» – «Vous mentez.» – «Monsieur, je ne vous permets pas.» Haussement d'épaules, le cerbère regagne sa niche à l'accueil.

Question statistique : toutes proportions gardées, y a-t-il plus de suicides d'un côté ou de l'autre des guichets ?

Y. H.

Suite du dossier en page 4.

Le 18^e du mois est un journal d'information sur le 18^e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale.

Il est édité par l'association des Amis du 18^e du mois.

76, rue Marcadet, 75018 Paris. Tél. : 01 42 59 34 10.

18dumois@gmail.com

twitter : @le18edumois

● **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Annick Amar, Lilaafa Amouzou, Stéphane Bardinnet, Anne Bayley, Fabrice Benoist, Virginie Chardin, Djimmy Chatelain, Patricia Cherqui Tessa Chéry, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Claire Dalla Torre, Paul Dehédin, Florence Delahaye, Davide Del Giudice, Dominique Delpirou, Sophie Djouder, Anne Farago, Marie-Odile Fargier, Florianne Finet, Jacqueline Gamblin, Gérard Gaudin, Michel Germain, Philippe Gittton, Angela Gosmann, Fouad Houiche, Marie-Pierre Larrivé, Mathieu Le Floch, Bruno Lemesle, Daniel Maunoury, Noël Monier, Thierry Nectoux, Patrick Pinter, Rose Pynson, Sabadel, Camille Sarrot, Robert Sebbag; Pierrick Yvon.

● **Rédaction en chef** : Marie-Pierre Larrivé. ● **Maquette** : Nadia Djabali.

● **Bureau de l'association** : Michel Cyprien, président, Marika Hubert, vice-présidente, Christian Adnin, trésorier, Günter Klode, trésorier-adjoint, Martine Souloumiac, secrétaire, Camille Sarrot, secrétaire-adjointe.

● **Directeur de la publication** : Christian Adnin.

Le bulletin d'abonnement est en page 14.

Les petites annonces et le courrier en page 23.

TiFin

RESTAURANT-CRÊPERIE

OUVERT TOUS LES JOURS
SAUF LE DIMANCHE

Organisation de réceptions
Réunions, Séminaires,
Événementiel

Réservations :
01 42 51 24 65
www.tifin.fr

46, rue Ramey
75018 Paris

Nico, chômeur de longue durée

Un autre témoignage d'un chômeur, maintenant réduit aux seules ressources du RSA.

« **A**yant dépassé le délai de la "fin de droits", je suis au RSA depuis l'été. Je tourne en rond. Au service d'insertion, rue Championnet, j'ai deux rendez-vous par mois : une assistante sociale et un agent de Pôle emploi me reçoivent en alternance. Chacun tenant son rôle, ils me demandent de me déclarer auto-entrepreneur, et moi je bataille pour suivre une formation pour laquelle ils refusent de me prendre en charge.

Je voudrais être formé aux logiciels de PAO et savoir monter un site internet, mais c'est nient. J'étais maquetiste et j'encadrais une équipe, j'appréciais la chaîne graphique et les relations avec les collègues. Quand j'ai dû m'inscrire au chômage, j'avais passé la cinquantaine. Aucun entretien, aucune réponse lorsque je postule à un emploi, même quand je réponds à une annonce qui décrit exactement mon profil.

Tout entretien au service de la rue Championnet se termine avec des recommandations prudentes : «*Vous devriez engager une action ceci, cela...*» Jamais : «*Voilà ce qu'il faut faire.*» Ça manque d'informations précises. Chacun de nous fait semblant. Eux, j'ai l'impression qu'ils craignent pour leur place, moi je suis déjà viré.

Ils m'ont envoyé chez un consultant privé. Dans une réunion en collectif, il a énuméré les astuces administratives, le portage salarial, l'auto-entreprise... bref, la sortie du salariat. Il nous a conseillé de bien se vêtir, bien se présenter, cibler les "métiers en tension", le bâtiment ou l'hôtellerie... comme si nous étions des ados. En individuel, ce fut une litanie d'idées creuses, de démarches à faire.

Puis ils m'ont fixé un rendez-vous dans une entreprise d'interim... à Balard. Une quinquante, ex-cadre et nouvelle smicarde, a examiné mon CV et mes démarches à la loupe et rien n'en est sorti.

Ce qu'on appelle l'imprimerie de laurier et le papier, c'est fini pour moi. J'essaie d'approcher des libraires ou des antiquaires des Puces pour leur transmettre ce que j'ai appris seul à faire sur e-Bay ou Priceminister (le commerce en ligne), aucun ne veut payer.

On dirait que tout le monde est en fin de système, une fin de mandat, sur les genoux.»

N. A.

Le stress des agents de Pôle Emploi

Une organisation qui a détruit toute possibilité de rapports humains.



Nous avons interrogé des salariés de Pôle emploi sur la façon dont la situation est vécue de l'autre côté des guichets. «*Mal.*» Le stress est de plus en plus présent, du fait du sentiment d'impuissance et de la dégradation des relations entre agents et chômeurs.

«*Au moment de la fusion entre l'ANPE et les Assedic, nous explique un salarié, militant syndical Snui⁽¹⁾, il s'agissait en théorie d'offrir aux chômeurs l'ensemble des services avec un interlocuteur unique. Sur tout cela, la direction est revenue. Tout est maintenant hyperbureaucratisé. L'organisation actuelle a détruit les relations humaines.*»

Le maquis de la procédure

Grosso modo, au moment de la fusion, deux tiers des salariés de Pôle emploi venaient de l'ANPE, un tiers des Assedic, avec l'idée que tous pouvaient répondre aux besoins dans les deux domaines. Ce n'est plus le cas. Actuellement, le demandeur d'emploi a affaire, au guichet, à un agent qui n'est jamais le même et qui ne peut qu'enregistrer son dossier et vérifier si toutes les pièces sont là.

Dans les cas les plus simples, qui n'ouvrent pas de droits à indemnisation (les primo demandeurs), tout va bien. Mais s'il y a ouverture de droits, le dossier est transmis au "back-office" central, et le demandeur n'aura sa réponse qu'une vingtaine de jours plus tard. «*C'est terrible pour les populations qui n'ont*

1. Le Snui-ANPE est le principal syndicat de Pôle emploi sur l'ensemble de la France. À Paris, c'est la CGT qui est en tête.

pas eu les moyens de faire des économies».

L'agent au guichet ne peut pas fournir lui-même une réponse. «*La mise en place de Pôle emploi a instauré une normalisation des procédures pour chaque acte. Si un cas déroge aux normes habituelles, le demandeur va se trouver dans de grandes difficultés.*» Tout cela crée une agressivité importante.

Dans chaque centre, on comptabilise les "agressions", verbales le plus souvent, physiques quelquefois. Leur nombre augmente en même temps que le nombre de chômeurs. «*Nous sommes pris entre le marteau et l'enclume.*»

Sur place, le chômeur peut tenter d'obtenir des renseignements grâce à un poste de téléphone. Un robot le guide : «*Tapez 1, tapez 2...*» Pour rencontrer son conseiller, le chômeur doit composer le 3949 ; il obtiendra un rendez-vous, généralement, quinze jours plus tard. Pendant ce délai, il ne saura rien.

Dans chaque agence on trouve des outils informatiques destinés à faciliter les choses. «*Ce système suppose que tout le monde est auto-*

nome, capable d'effectuer toutes les démarches», commente un employé. Mais bien sûr, ce n'est pas le cas.

Parfois aussi, la recherche d'emploi n'est pas la priorité du chômeur : les sans-logis, ceux qui sont malades, ou qui viennent de perdre un proche, ou de divorcer. «*Il faudrait une possibilité de mise en réseau avec les assistantes sociales, avec la Sécu... On n'a pas le temps, et puis on nous dit que ce n'est pas notre métier.*»

Chaque chômeur a en principe un conseiller "personnalisé" qui l'aide dans la recherche d'emploi. «*La norme, ça devait être 80 ou 90 chômeurs à suivre pour chaque conseiller, dit un représentant syndical. Nous en sommes à 150, à 200 ou davantage. Ajoutez que les employeurs sont de moins en moins nombreux à nous confier des offres, et que les agents de Pôle emploi n'ont plus le temps de leur rendre visite...*»

Effectifs insuffisants

Une ancienne de l'ANPE explique : «*Notre rôle a commencé à évoluer quand la France a atteint le million de chômeurs dans les années 1990. Actuellement, nous en sommes à plus de trois millions, avec des effectifs salariés à Pôle emploi qui diminuent.*»

La fusion n'avait pas entraîné de suppressions d'emplois. Mais, comme toutes les administrations publiques, Pôle emploi est tenu par la loi de finances de "rendre" des postes. Ceux qui partent ne sont pas remplacés, ou bien le sont par des CDD qui n'auront pas le temps de se former.

Les organisations syndicales réclament une augmentation des effectifs à Pôle emploi. Lors de sa rencontre avec les confédérations en janvier dernier, Nicolas Sarkozy a annoncé la création de mille postes. Mille CDD de six mois ! ■

Quatre sites dans le 18e

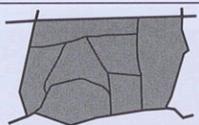
Il y a quatre sites de Pôle emploi dans notre arrondissement :

- 114 rue Damrémont.
- 237 rue Marcadet.
- 7 bis rue Georgette-Agutte.
- 18 rue Jean-Cottin.

Dans chaque site, un service "demandeurs d'emploi" et un service "employeurs". Les chômeurs sont inscrits dans l'un ou l'autre des cen-

tres en fonction de leur lieu de résidence. Les cadres, les gens du spectacle et les handicapés sont adressés à une agence spéciale.

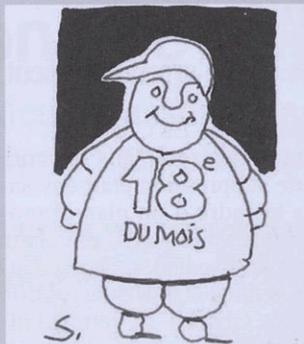
Les mêmes numéros de téléphone pour tout Paris : 3949 pour les demandeurs d'emploi, 3995 pour les employeurs. On ne peut pas téléphoner directement à un site, même si l'on y est inscrit. Tout est maintenant centralisé. ■



Abonnez-vous, abonnez vos amis

Vous achetez régulièrement *Le 18e du mois*. C'est bien. Mais, peut-être l'oubliez-vous parfois, peut-être aussi ne trouvez-vous plus de marchand de journaux proche de votre domicile. Si vous vous abonnez, vous serez sûr-e de ne manquer aucun numéro, outre le confort de recevoir le journal chez vous.

Abonnez-vous et n'hésitez pas à abonner vos amis, vos voisins... (Et c'est bon aussi pour notre trésorerie.)



L'an dernier, nous avons offert à un nouvel abonné tiré au sort un dessin original encadré d'un de nos illustrateurs, Paul Dehédin. Cette année, nous offrons à un lecteur s'étant abonné entre 1er janvier et 1er juin une photo grand format, œuvre de l'un des photographes du *18e du mois*.

Dans le numéro de juin, nous publierons les clichés afin que le gagnant, qui sera tiré au sort le 15 juin, puisse faire son choix. ■

HLM : Paris Habitat épinglé sur ses fichiers

Paris Habitat, l'office HLM de la ville de Paris, a été mis en demeure par la CNIL (Commission nationale informatique et libertés), de mettre un terme à l'existence de fichiers de locataires où figuraient des indications sur leur vie privée.

Le 2 février, la CNIL (Commission nationale informatique et libertés) rendait publique la demande qu'elle avait faite auprès de Paris-Habitat (la principale société immobilière de la Ville de Paris) de se conformer au respect de la loi relative à l'informatique et aux fichiers. La CNIL avait découvert l'existence de fichiers de locataires comportant des informations privées.

Celles-ci permettaient aux gardiens, via l'informatisation de leur poste de travail, l'accès aux comptes des locataires et à des informations concernant, entre autres, les salaires, les lieux de travail. Mais l'intrusion dans l'intimité des gens ne s'arrêtait pas là. Sur le réseau il était affiché des indications telles que : «alcoolique», «ancien SDF», «séropositif», «n'est pas de nationalité française», «violence conjugale», etc.

Les fichiers seront détruits

Dans certaines cités du 18e, comme ailleurs, la connaissance de ces faits a créé un réel émoi parmi les locataires, bien qu'on ignore si des habitants de ces cités étaient concernés. D'où viennent ces informations ? Peut-être de rapports oraux faits par des gardiens, ponctuellement, sur des problèmes rencontrés, mais qui n'étaient pas destinés à alimenter un fichier.

La direction de l'Office s'est empressée d'annoncer qu'elle se soumettait volontiers aux demandes de la CNIL. Elle précisait qu'il ne s'agissait pas d'un fichage gé-



ralisé, indiquant que moins de trois cents personnes étaient concernées, sur 120 000 locataires.

Elle affirmait qu'il s'agissait de l'initiative de quelques salariés qui, dans l'intention bienveillante d'un suivi attentif et adapté, ont cru bien faire en enregistrant, dans une zone de commentaire libre de l'outil informatique, des informations données par des locataires exprimant des besoins d'aide sociale.

En conséquence, les instructions ont été transmises pour que les annotations en question soient effacées et qu'aucune nouvelle saisie de ce type ne soit effectuée.

Un audit externe a également été commandé. Ses conclusions seront données le 22 mars au conseil d'administration de l'office.

Cette annonce ne semble pas pour autant rassurer tout le monde. Dans le 18e, des gardiens s'inquiètent de l'utilisation de l'infor-

matique pour avancer vers une modification de leur métier. Plus occupés à assumer un rôle de gérants, donc moins présents au quotidien, sur le terrain, ils ne voient pas forcément d'un bon œil ce qui est appelé la "réforme de proximité" engagée par la direction. Une réorganisation qui semble inquiéter à plus d'un titre.

Il semblerait, selon la CGT, que l'affaire du fichage ne soit pas close pour autant. Le syndicat dénonce la création d'un service dit "de cohésion sociale" chargé de lutter contre les incivilités, qui va fédérer et interconnecter les informations recueillies par différents

acteurs sociaux, médicaux et policiers. Ce maillage intégrerait des éducateurs spécialisés, des assistants sociaux. N'assisterons-nous pas à un fichage des éléments incivils dans les cités et sur quels critères ?, s'interroge le syndicat.

Philippe Gitton

Joël Fernandez quitte la Maison des associations

Joël Fernandez, directeur adjoint de la maison des associations du 18e, quitte ses fonctions en mars pour aller travailler à la direction de la Jeunesse et des Sports.

Professeur des écoles en disponibilité, Joël était employé à la MDA depuis six ans. Chacun se souviendra de sa compétence et sa disponibilité. ■

Nous publions dans cette rubrique des annonces de réunions, d'expositions et manifestations, communiquées par des associations ou organismes divers.

■ Conseil d'arrondissement

Prochain conseil d'arrondissement : lundi 12 mars, 18h 30, en mairie.

■ Conseils de quartier :

• Moskova-Porte Montmartre, mercredi 7 mars. • Grandes-Carrières-Clichy, mardi 13 mars. • Goutte d'Or-Château-Rouge, jeudi 15 mars (19h), école 49 bis rue de la Goutte d'Or. Thème : la culture, sa place dans notre quartier. • Amiraux-Simplon-Poissonniers, mardi 20 mars. • Montmartre, mercredi 22 mars.

■ 4 mars : Réouverture de la cité Traeger

Fermée depuis le 18 février en raison des congés d'hiver, la cité Traeger recouvrira le 4 mars.

■ 6 mars : Usagers du métro Château-Rouge

Réunion de lancement d'une association d'usagers du métro Château-Rouge réclamant la création d'un accès supplémentaire. École Richomme, mardi 6 mars, 19 h.

■ 8 mars : Un romancier à L'Humeur vagabonde

Rencontre avec Alain Defossé et son roman *On ne tue pas les gens*, à la librairie L'Humeur vagabonde, 44 rue du Poteau, jeudi 8 mars dès 18 h.

■ 10 et 11 mars : Braderie au Secours populaire

Braderie de vêtements neufs, samedi 10 et dimanche 11 mars (10 h à 17 h) au Secours populaire, passage Ramey.

■ 16 mars : Forum emploi

Forum emploi, 9e édition, vendredi 16 mars en mairie de 9 h à 13 h. Rencontre avec une quarantaine d'entreprises qui recrutent, secteurs restauration, vente, propreté, sécurité, services.

■ 16 et 17 mars : Journées de Notre-Dame-du-Bon-Conseil

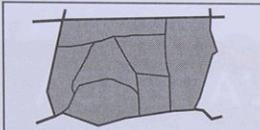
Journées de l'amitié de la paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil, 140 rue de Clignancourt, vendredi 16 et samedi 17 mars de 14 h à 19 h 30, et dimanche 18 de 10 h à 19 h 30. Épicerie, fleurs, livres, bijoux, jouets, linge, artisanat...

■ 17 mars : Débat sur le "terrorisme" à la bibliothèque La Rue

Samedi 17 mars à 15 h 30, à la bibliothèque anarchiste La Rue, rencontre avec Pierre Brasseur, auteur du roman *Je suis un terroriste*, et débat : "Après Tarnac..." (10 rue Robert Planquette.)

■ 30 mars : Poètes en Résonance

Vendredi 30 mars, l'association Résonances accueillera, pour sa soirée mensuelle de poésie, Jeanine Beaudet et Marielle Anselmo. 8 rue Camille-Flammarion, à 20 h. La représentation est suivie d'une collation festive.



Le projet de supprimer un centre d'accueil de la Sécu dans le 18e est abandonné

La direction de la Caisse d'assurance maladie a reculé. Il restera deux centres dans l'arrondissement.

La direction de la Caisse primaire parisienne d'assurance maladie (une des branches de la Sécu) change de position. Elle avait le projet de supprimer le centre d'accueil des usagers rue des Fillettes et de ne conserver dans le 18e qu'un seul centre, celui de la rue Belliard ; ce projet est abandonné. Il restera deux centres d'accueil dans notre arrondissement, c'est acquis. L'annonce en a été faite par le directeur de la Caisse dans une réunion officielle.

L'opposition unanime des élus du 18e et les démarches du maire, l'opposition des syndicats du personnel, l'inquiétude manifestée sur place par de nombreux usagers, tout cela a pesé.

Il est cependant possible que, dans un avenir non déterminé, la Caisse maladie se sépare du local de la rue des Fillettes. Elle souhaite le vendre, car elle est en recherche d'argent pour combler une partie de son déficit. Dans ce cas, il faudra préalablement trouver un autre local, dans le

même quartier de La Chapelle.

Rien ne se passera dans l'immédiat : cette suppression était envisagée dans le cadre d'un plan immobilier d'ensemble, qui envisage également la disparition de dix autres centres dans d'autres arrondissements. Le CHSCT de cette administration (*Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail*) doit obligatoirement se prononcer, et il n'a pas fait connaître encore ses conclusions. ■

Hausse de l'allocation aux familles monoparentales

Le Conseil de Paris vient de voter une augmentation de l'allocation "Paris logement familles monoparentales". Elle passera dès cette année de 122 à 130 euros par mois. Cette allocation aide les foyers monoparentaux qui consacrent plus de 20 % de leurs revenus au paiement de leur loyer. Elle sera progressivement rehaussée et passera à 150 euros d'ici à 2014.

Cette décision fait suite au rapport de la mission d'information et d'évaluation sur les familles monoparentales du Conseil de Paris (voir notre numéro de mai 2011). Elle concerne particulièrement notre arrondissement où de telles familles sont nombreuses : 32 % dans le 18e contre 27,6 % à Paris et 22 % en moyenne nationale.

Plus de précarité

De 1999 à 2006 (source Insee), le nombre de familles monoparentales est passé, dans le 18e, de 7 738 à 8 068 dont une écrasante majorité de femmes, avec un total de 12 245 enfants. De plus, nombre de mères seules vivent en hôtel meublé, logées en urgence par le service de l'aide sociale à l'enfance : trois cents au total sont ainsi hébergées à Paris, sur les sept cents familles monoparentales.

Si toutes les familles monoparentales ne vivent pas dans la précarité, 39 % d'entre elles sont considérées comme ayant de bas revenus, contre 20 % des familles vivant en couple, selon la Caisse d'allocations familiales. ■

Le 18e et la semaine d'information sur la santé mentale

Le conseil local de la santé mentale du 18e participe à la semaine nationale d'information, du 12 au 18 mars, destinée à lutter contre la stigmatisation de la maladie mentale et faire tomber tabous et idées reçues.

Il organise jeudi 15 mars à 18 h un débat animé par le philosophe Cyrille Deloro, au Centre Carpeaux, 258 rue Marcadet. Il organise également, dimanche 18 mars (14 h à 16 h) la réalisation d'une fresque de mots et de textes, *Les maux font les mots* sur panneaux posés sur les grilles de l'église Saint-Bernard. ■

Prostitution : la municipalité s'engage

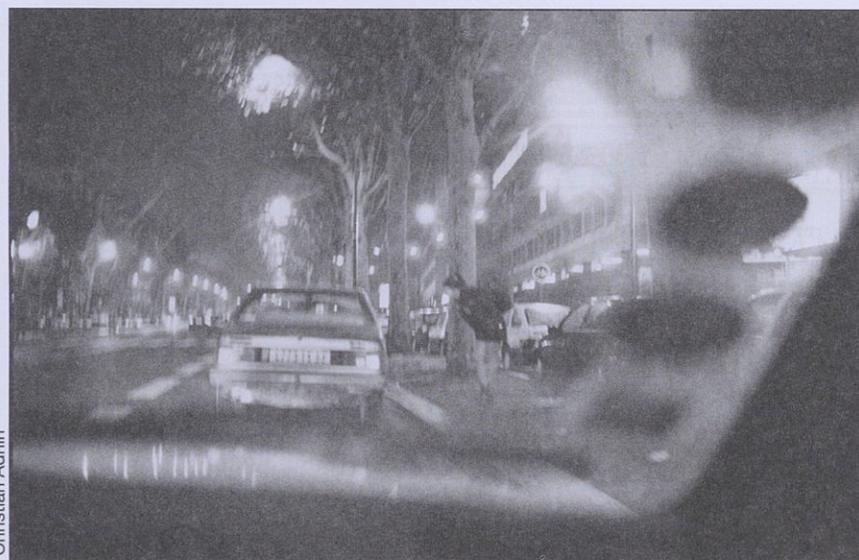
Le retour de prostituées dans plusieurs quartiers suscite des réactions de riverains.

Le retour ou l'arrivée de la prostitution dans plusieurs quartiers de notre arrondissement suscite périodiquement des réactions de riverains. Récemment, une pétition d'habitants de la rue Joseph-Dijon, s'indignant de faits de prostitution dans des caves de la rue et signalant des bagarres sur le trottoir, a été envoyée au commissaire de police et à la mairie du 18e.

Le fait pour une femme (ou un homme) de se prostituer ne constitue pas un délit en France ; en revanche le proxénétisme et le racolage sont passibles de sanctions pénales. La police, service de l'État, est chargée de les réprimer. Le problème prend actuellement une dimension nouvelle : un des effets de la mondialisation est le développement de réseaux internationaux de trafic de prostituées.

La municipalité de Paris et plusieurs municipalités d'arrondissement (18e, et 2e, 3e, 10e, 11e, 12e, 16e) ont estimé qu'elles pouvaient jouer un rôle dans ce domaine. Dans le cadre des "contrats locaux de sécurité" signés avec les services de police et de justice, des instances de coordination se réunissant régulièrement viennent d'être mises en place.

Dans une première réunion à l'Hôtel de Ville, en présence notamment de



Christian Admin

Sur le boulevard Ney.

Myriam El Khomri, élue du 18e et adjointe chargée des questions de sécurité auprès de Bertrand Delanoë, un programme de travail a été établi :

- établissement d'un diagnostic commun (lieux et nature de la prostitution),
- développement de l'offre d'hébergement assurant la sécurité des femmes qui veulent quitter la prostitution,
- meilleure application de la loi per-

mettant la régularisation des victimes de réseaux de prostitution qui les ont dénoncés,

- mise en œuvre d'actions ciblées et efficaces auprès des victimes de réseaux, prenant en compte les problèmes de langue, la formation d'acteurs de terrain,
- une campagne pour sensibiliser les jeunes à ces questions. ■

Pour vous, des cours pratiques de viticulture

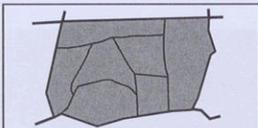
La vigne de la rue Saint-Vincent à Montmartre, en l'honneur de laquelle se déroule chaque année la Fête des Vendanges, n'est pas la seule vigne du 18e. Entre autres, il en existe une dans le jardin de l'hôpital Bretonneau : cent vingt-cinq pieds de Malbec plantés en 2005 et qui produisent bon an mal an autour de

deux cents bouteilles de vin.

Cela a donné l'idée d'organiser des cours pratiques de viticulture, ouverts aux pensionnaires de l'hôpital mais aussi à des personnes extérieures. Ils auront lieu le 22 mars (taille de la vigne), le 11 avril (ébourgeonnage), le 10 mai (protection en bio), le 13 juin (effeuillage et palissage), le 11

juillet (vendange en vert) et fin septembre (vendanges). Cours dispensés par Alexandre Golovko, œnologue. Prix forfaitaire : 30 €.

Les places sont limitées, aussi inscrivez-vous dès que possible, et au plus tard le 20 mars, auprès de : sylvie.madec@brt.aphp.fr, ou au 01 53 11 18 05.



L'action des parents d'élèves contre les menaces de suppressions de postes et de classes

Grâce à la mobilisation, deux classes menacées de disparition à la rentrée de septembre 2012 sont sauvées. Mais le rectorat veut toujours supprimer des postes de remplaçants.



Lors du "sit in", le mercredi 15 février, devant la mairie du 18e.

La mobilisation a payé pour les parents d'élèves en lutte contre une menace de fermetures de classes dans deux écoles de l'arrondissement, Jean-François-Lépine et la polyvalente du 49 bis rue de la Goutte d'Or. Elles ont été annulées. L'action continue toutefois à propos de suppressions de postes toujours d'actualité.

La prochaine rentrée scolaire s'annonce, en effet, sous le signe de la pénurie galopante avec 14 000 suppressions de postes programmées au niveau national pour le budget 2012, dont 5 700 dans le premier degré.

Les réseaux d'aide menacés

Les enseignants titulaires en poste dans les classes primaires existantes ne sont pas visés mais les coupes sont sauvages pour ceux qui travaillent dans les RASED (*réseaux d'aides spécifiques aux élèves en difficulté*) et qui, à la demande de l'instituteur, s'occupent individuellement des enfants en mal d'apprentissage ou d'adaptation à l'école. On veut en supprimer 3 000. On veut également supprimer 2 000 postes de remplaçants et 700 postes d'intervenants en langues étrangères.

Paris, qui pourtant voit sa population augmenter, et notre 18e où la progression est la plus forte de toute la ville (4 802 habitants de plus en un an), ne sont pas épargnés. 92 suppressions de postes prévus dans la

capitale dont la moitié en RASED. Dans l'arrondissement, on en supprime sept : deux pour les écoles de La Chapelle, deux à la Goutte d'Or, deux encore dans les secteurs Porte-Montmartre et place de Clichy, et un poste à Montmartre. Le budget prévoit également la suppression de trente-huit remplaçants et d'une dizaine d'intervenants en langues étrangères à Paris (ces personnels ne sont pas affectés arrondissement par arrondissement mais détachés dans les diverses écoles selon les besoins).

Ce n'est pas tout : quarante fermetures de classes sont également programmées à Paris. Dans le 18e, étaient visées une classe élémentaire à Lépine et une classe maternelle rue de la Goutte d'Or. Un poste de CLIN (classe pour apprendre le français aux nouveaux arrivants) serait également menacé à l'école de la rue de la Guadeloupe. Seul lot de consolation : l'ouverture d'une classe supplémentaire à l'école Forest.

Un collectif de parents

Devant la situation, les parents d'élèves se sont mobilisés, essentiellement à la Goutte d'Or et à La Chapelle, au-delà même des écoles concernées. Un collectif de parents s'est créé. Ils ont posé des affiches dans tout le quartier et notamment aux portes des écoles. Ils sont allés en manifestation, jeudi 9 février, au rectorat et de nouveau le 16.

Par ailleurs, un "collectif RASED" a été constitué par les syndicats d'enseignants qui proposent d'adresser des messages à l'Élysée.

Les parents d'élèves ont également organisé un "sit in" le 15 février devant la mairie du 18e. Ils ont été reçus par Philippe Darriulat, adjoint chargé des Affaires scolaires, qui les a informés de ce qu'il avait appris de l'administration de l'Éducation nationale : la classe menacée à Lépine serait sauvée. Le lendemain, au rectorat, on a annoncé aux parents qu'il en serait de même rue de la Goutte d'Or.

Les parents sont cependant sortis de chez Philippe Darriulat un peu déçus car il n'a rien pu leur annoncer à propos des RASED et des remplaçants, qui ne sont d'ailleurs pas de son ressort et pour lesquels il ne peut qu'exercer une pression sur les autorités du rectorat.

Il est conscient du problème. «*Il est lamentable de supprimer des postes d'aide aux enfants en difficulté. Il est tout aussi désastreux de supprimer des postes de remplaçants alors que leur nombre est déjà insuffisant*», nous a-t-il dit. Il a souligné que chaque année, dans l'arrondissement, une quinzaine de classes se trouvaient sans maître faute de remplaçants, les enfants devant être répartis en surcharge dans les autres classes.

Il a enfin déploré les suppressions d'intervenants en langues mais souligné que cela était moins grave, de plus en plus de professeurs des écoles (les instituteurs) ayant reçu une formation pour assurer ces cours.

Il devrait y avoir, comme lors des

années précédentes, d'autres négociations avec modifications éventuelles des décisions d'ici aux vacances d'été. Mais, en cette année d'élection présidentielle, cela pourrait rester en suspens jusqu'en mai.

Dans les collèges

Dans les collèges, la comptabilisation est différente : on n'ouvre pas, on ne ferme pas de classes, mais on accorde une "dotation horaire globale" qui peut varier chaque année et qui, en cas de baisse, peut entraîner suppressions d'heures de cours et essentiellement d'options, surtout en langues et en arts. Dans nos onze collèges, cinq voient leur dotation augmenter : Dorgelès, Gérard-Philipe, Coysevox et Aimé-Césaire (ce dernier est tout nouveau, ouvert en 2010 avec seulement des classes de sixième et monte en puissance jusqu'en 2013). Six collèges, en revanche, la voient diminuer : Utrillo, Clemenceau, Le-Tac, Marx-Dormoy, Berlioz et Marie-Curie.

Au lycée Renoir

Côté lycées, l'académie de Paris a été sommée de "rendre" mille heures, soit 190 postes... pour 300 élèves de plus ! Le lycée technologique Auguste Renoir en est victime avec 33 heures supprimées, soit l'équivalent de deux postes, en arts appliqués, la spécialité même de l'établissement.

Enseignants, parents et élèves ont organisé une "journée morte" jeudi 9 février et une délégation est allée, vendredi 17, voir le directeur d'académie, en vain. Les deux postes étaient d'ailleurs menacés depuis l'an dernier où, devenus vacants, ils avaient été pourvus par des titulaires-remplaçants. Cela n'empêche pas la colère justifiée des usagers de l'établissement.

Marie-Pierre Larrivé

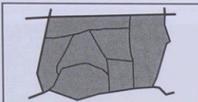
Joseph-de-Maistre : un mois sans remplaçant

Une banderole "Enseignants non remplacés" barre la façade de l'école du 29 rue Joseph-de-Maistre. Ici aussi, les parents d'élèves protestent contre l'absence de remplaçants quand des enseignants sont absents. Dans le cas présent, une institutrice de CE2 a dû prendre un arrêt de travail et, depuis environ un mois, le rectorat a été incapable de fournir un remplaçant.

Les élèves ont été répartis en sur-

charge dans les autres classes. L'inspecteur d'académie s'est piétinement excusé : «*Les enfants ont été accueillis et un enseignement leur a été dispensé*», a-t-il dit, comme si cette situation était normale !

On peut être inquiet sur la rentrée 2012, puisque le ministère de l'Éducation nationale veut imposer une nouvelle et forte réduction du nombre de postes de remplaçants. ■



Les antennes-relais à nouveau en question

Pourquoi le débat sur les antennes rebondit

Plusieurs événements ont relancé la confrontation entre les opérateurs de téléphonie mobile et leurs contestataires. Dans notre arrondissement, les adversaires des antennes se mobilisent.

Le débat sur les antennes-relais de téléphonie mobile rebondit. Dans notre arrondissement, ceux qui les jugent porteuses de dangers pour la santé se mobilisent à nouveau.

Au 173 rue Marcadet par exemple : par deux fois, dans le passé, les riverains ont empêché Orange d'y installer une antenne. Mais Orange revient à la charge, et les habitants des immeubles voisins ont à nouveau constitué un collectif pour s'y opposer (voir l'article page ci-contre).

Le conseil de quartier de la Porte Montmartre a mis la question des antennes à son ordre du jour en novembre 2011, preuve qu'elle préoccupait beaucoup de gens. Tout récemment, le 20 février, l'association Robin des toits, dont la raison d'être est la lutte contre les antennes, a lancé un appel à l'action spécialement destiné aux habitants du 18^e.

Trois facteurs nouveaux

Trois événements récents ont remis la question au premier plan.

1. Fin de l'accord entre la Ville de Paris et les opérateurs. Une "charte" signée en 2003 fixait un seuil maximum d'exposition aux radiations électromagnétiques, à 2 Vm en moyenne pendant 24 heures. (Vm = volts par mètre, c'est l'unité de mesure en ce domaine.) 2 Vm, c'est bien moins que les normes établies par le gou-

vernement, qui admettent des expositions jusqu'à 41 Vm, voire 61 dans certains cas.

Mais en octobre 2011, la charte est devenue caduque. Les opérateurs voulaient un relèvement du seuil autorisé ; la municipalité au contraire souhaitait l'abaisser à 0,6 Vm. C'est la rupture, les opérateurs retirent leur signature. Ils redevenant donc libres d'installer des antennes sans avoir besoin d'autre autorisation que celle du propriétaire de l'immeuble. La municipalité de Paris réagit en annonçant qu'elle refuse toute pose d'antennes, et tous travaux sur les antennes existantes, sur tous les bâtiments qui dépendent d'elle.

Cependant, en janvier, les opérateurs font de nouvelles propositions. Selon Mao Peninou, adjoint au maire de Paris, chargé du dossier, elles constituent «une base raisonnable, à défaut d'être suffisante, qui permet à la Ville de rouvrir les discussions». Les négociations ont donc repris. Elles se déroulent pour le moment dans le secret.

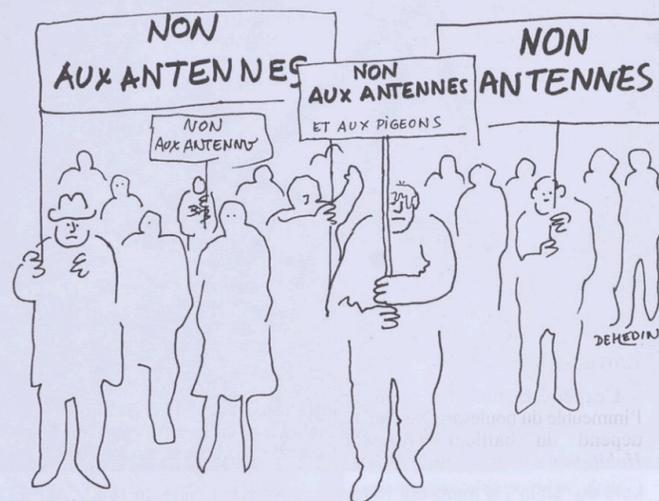
2. Arrivée d'un quatrième opérateur, Free, sur le marché. Ayant obtenu l'agrément du gouvernement, Free concurrence désormais SFR, Orange et Bouygues. Le 10 janvier, devant trois cents journalistes, Free dévoile ses tarifs. Révolution dans ce

Les nouveaux téléphones et autres appareils exigent des antennes plus puissantes...

petit monde : Free offre des prix beaucoup plus bas que les trois autres, notamment un forfait illimité à 19,90 € par mois.

Mais Free se lance avec très peu d'antennes installées. Xavier Neel, son patron, a passé un accord avec Orange afin de pouvoir utiliser, provisoirement, le réseau d'antennes de celui-ci, moyennant une redevance de 1 milliard d'euros, dit-on. Il semble cependant qu'actuellement le torchon brûle entre ces deux opérateurs.

Quoi qu'il en soit, Free commence à installer ses antennes, qui s'ajoutent à celles des trois autres entreprises. La loi de la concurrence le veut : il faut que chaque opérateur ait son réseau. C'est comme si, après la "libéralisation" du marché du transport ferroviaire, chaque société faisant circuler des trains devait construire son propre réseau ferré !



3. L'arrivée de nouveaux appareils, téléphones de plus en plus sophistiqués et multifonctions, et puis iPhone, iPod, iPad, etc., nécessite des antennes de plus en plus puissantes. Après la première génération d'antennes, d'une puissance d'émission encore limitée, on avait vu apparaître les antennes UMTS, qui émettent des ondes bien plus fortes. Ça risque de ne bientôt plus suffire aux yeux des opérateurs.

Une nouvelle génération d'antennes, les "4G", encore plus puissantes, sont en cours d'expérimentation par un consortium d'entreprises privées, sur le plateau de Saclay, depuis janvier 2012. La région Ile-de-France et le conseil général de l'Essonne ont accordé un appui financier. On ne sait rien sur d'éventuels risques sanitaires de ces antennes 4G.

Une obligation d'information

Légalement, les opérateurs, quand ils veulent installer une antenne, sont seulement tenus de déposer une "déclaration préalable de travaux". La municipalité ne peut s'y opposer que si les travaux sont contraires à la loi. Or la loi, nous l'avons dit, est plutôt laxiste en ce domaine.

Tout de même, les opérateurs et l'Association des maires de France ont rédigé et signé ensemble, en 2007, un "guide des relations entre les opérateurs et les communes". Concernant le niveau des radiations électromagnétiques, ce guide se contente de faire référence aux normes gouvernementales. Mais, et c'est important, il consacre une obligation d'information et de concertation avec les communes et les riverains.

Des maires et des particuliers sont allés devant les tribunaux administratifs pour contester des antennes. Plusieurs jugements ont donné raison aux plaignants et interdit la pose de certaines antennes, ou ordonné le démantèlement d'antennes installées. Mais les opérateurs ont fait appel auprès du Conseil d'État, qui jusqu'à présent a toujours donné raison, lui, aux opérateurs. ■

L'affaire du 173 rue Marcadet

L'opérateur Orange, mis en échec deux fois, veut à nouveau poser une antenne sur cet immeuble.

« Nous avons déjà mis en échec deux fois Orange qui voulait installer des antennes-relais sur le toit du 173 rue Marcadet », racontent les membres du collectif de riverains. L'histoire commence en 2003. Au 173, il n'y a que des locataires. Le propriétaire de l'immeuble a donc pu, sans consulter personne, donner son accord à l'opérateur.

Mais les radiations émises, il faut le

Pourquoi les HLM sont particulièrement concernés

Un débat et une mésaventure à la Porte Montmartre

Un propriétaire qui autorise un opérateur de téléphonie mobile à poser une antenne sur son immeuble touche une redevance. Les locataires, eux, ne touchent rien, et le plus souvent le propriétaire ne leur demande pas leur avis, bien que ce soient eux qui subissent l'exposition aux radiations électromagnétiques.

Cet aspect a été souligné lors de la réunion de conseil de quartier Porte Montmartre-Moskova-Porte de Clignancourt, le 9 novembre dernier, entièrement consacrée à la question des antennes-relais, et à laquelle a participé un représentant de l'association Robin des toits.

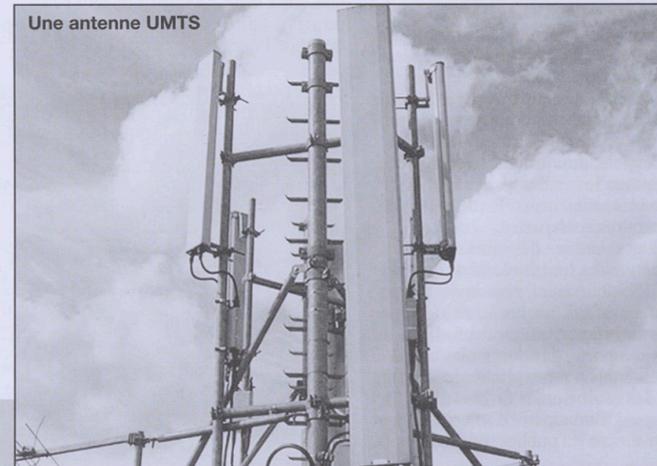
Entre 10 000 et 20 000 euros

L'expérience toute récente de l'immeuble du boulevard Ney qui dépend du bailleur France Habitation est significative. Un collectif de locataires avait engagé des discussions avec le bailleur pour que des mesures d'ondes électro-magnétiques dans les appartements soient effectuées. Les discussions ont pris du temps, les entreprises susceptibles d'effectuer ces mesures demandaient des délais.

Pendant ce temps, une grue est arrivée sans que les locataires soient consultés. Des ouvriers de SFR ont enlevé six antennes déjà en place et les ont remplacées par trois antennes beaucoup plus puissantes, dites de 3G, ni vu ni connu, tour de passe-passe réussi malgré la mobilisation.

Selon Pascal Julien, adjoint au maire du 18^e chargé des espaces verts et de l'environnement (et, à ce titre, du dossier des antennes), la location d'un toit pour y installer une antenne-relais coûte à l'opérateur entre 10 000 et 20 000 euros par an. Cela explique pourquoi les opérateurs souhaitent installer des antennes les plus puissantes possible (donc potentiellement plus dangereuses pour la santé) plutôt qu'un maillage diversifié d'antennes plus nombreuses mais de faible puissance.

Cela explique aussi pourquoi on voit tant d'antennes sur les immeubles dépendant de sociétés HLM. Les bailleurs sociaux y trouvent leur compte. Les opérateurs de téléphonie mobile aussi, car plus ils négocient d'installations avec les bailleurs sociaux, plus ils espèrent bénéficier de ristournes sur la redevance à verser. ■



Pas de parents d'élèves mobilisables, mais des riverains sont là, alertés par les affiches posées dans la rue annonçant la venue d'une grue géante (c'est obligatoire). Deuxième échec pour Orange Télécom.

Cela n'empêche pas l'opérateur de déposer une nouvelle "déclaration préalable" à l'automne 2011. Alerté, Pascal Julien, adjoint au maire du 18^e, écrit en décembre à M. Dicostanzo, représentant d'Orange, pour lui rappeler l'opposition de la mairie. Il s'étonne qu'Orange n'ait pas respecté l'engagement d'une «information transparente à l'égard des riverains»,

qui figure dans le "guide" établi par les opérateurs et l'Association des maires de France. M. Dicostanzo répond qu'il sera en vacances jusqu'au 3 janvier et reprendra contact dès son retour. Depuis, malgré de nouveaux courriers de Pascal Julien, silence total du côté de M. Dicostanzo. Mais les riverains ont relancé leur collectif. Ils ont pris contact avec les parents d'élèves de la maternelle et ils attendent de pied ferme.

Les antennes-relais sont-elles dangereuses pour la santé ?

Les études menées à ce sujet sont contradictoires. Question : dans quelle mesure le principe de précaution doit-il s'appliquer ?

Disons-le tout de suite : il n'existe pas de consensus sur la dangerosité pour la santé des ondes radio-électriques émises par les téléphones portables et les antennes-relais. Des études contradictoires ont été rendues publiques, et les quelques décisions judiciaires émises en ce domaine font reposer leur argumentation sur le principe de précaution.

Les pour et les contre

Lors de chaque appel, un téléphone portable émet des ondes radio-électriques, mesurées en volts-mètre (Vm). Les antennes-relais émettent elles aussi des ondes, bien plus puissantes. Ces rayonnements sont en partie absorbés par le corps humain et provoquent un échauffement. Là-dessus, il n'y a guère de contestation. L'Afom (Association française des opérateurs) recommande elle-même d'utiliser une oreillette quand on téléphone, particulièrement quand il s'agit d'enfants ou de per-

sonnes de santé fragile, et surtout lorsque la conversation dure longtemps. L'Afom conseille aussi aux porteurs d'implants actifs (par exemple des pace makers) de ne pas porter le téléphone mobile à moins de 15 cm de l'appareil médical.

Pour le reste, les opérateurs mettent en avant des études qui garantissent l'innocuité sur la santé. Ces études sont contestées par les adversaires des antennes, qui affirment qu'elles émanent de personnes dépendant des opérateurs — ce qui est vrai pour certaines, mais n'est pas prouvé pour d'autres.

Les adversaires des antennes citent, eux, d'autres études qui affirment que ces ondes peuvent provoquer des perturbations de l'activité cérébrale, des acouphènes, des troubles du sommeil et de la pression artérielle — ou, plus grave, des effets génétiques, des troubles de la fonction immunitaire, des tumeurs du cerveau, des cancers infantiles (leucémies), etc., etc.

Aucune étude épidémiologique n'est venue prouver que ces effets existent ou n'existent pas. Une telle étude est impossible, car ces effets peuvent se déclencher longtemps après l'exposition aux rayonnements, et l'on ne dispose pas actuellement du recul nécessaire.

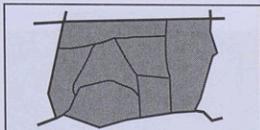
L'Organisation mondiale de la santé, pour sa part, s'est contentée jusqu'à présent de prendre acte des arguments, se déclarant hors d'état de conclure.

Dans le métro

Les téléphones mobiles et les antennes-relais sont loin d'être les seuls appareils émettant des ondes radio-magnétiques. Par exemple, nombre d'appareils médicaux le font, et les notices destinées aux praticiens parlent d'un niveau d'immunité jusqu'à 3 Vm (certaines disent 1 Vm) ; elles donnent des conseils quant aux distances à respecter en fonction de la puissance des sources de rayonnement.

Tout récemment, les syndicats de la RATP se sont adressés au tribunal afin d'obtenir que leur direction effectue une expertise sur les ondes électro-magnétiques dans le métro. Dans ce milieu confiné, la présence d'antennes-relais s'ajoute aux systèmes de localisation des trains, de contrôle de vitesse ou de transmission d'informations diverses. Au total, cela fait beaucoup. ■

Ont travaillé à ce dossier : Virginie Chardin, René Molino.



La propreté, encore...

Place aux "ambassadeurs de la propreté" !

Lors d'une réunion entre des représentants des conseils de quartier et de la municipalité du 18e, des pistes ont été ouvertes pour améliorer l'action en faveur de la propreté.

Un plan de campagne pour la propreté : avec cet objectif, treize représentants des commissions "propreté" des conseils de quartier étaient réunis, le 7 février, avec Félix Beppo, adjoint au maire du 18e, et M. Lagrange, responsable des services techniques de la propreté pour notre arrondissement. Maîtres mots : information, pédagogie, participation citoyenne, sanctions.

Nettoyage approfondi

Chaque année, dans chacun des huit quartiers, un secteur délimité bénéficie d'une "opération concertée de nettoyage approfondi" : renforcement des moyens en personnels et matériels, stands d'information sur les trottoirs, animations dans les écoles du secteur avec messages vers les parents. La semaine qui suit, changement de ton et verbalisation renforcée !

Cette seconde étape, sous le titre "Paris met les pollueurs à l'amende", vise à intensifier, dans les mêmes secteurs, les actions de répression, à multiplier les amendes concernant les épanchements d'urine, déjections canines, jets de détritres alimentaires,

dépôts sauvages d'encombrants, de matériaux de chantier (le problème des gravats de travaux s'accroît avec le développement de "l'économie grise" de crise)...

Des affiches sur les panneaux Decaux et sur les bennes d'enlèvement des ordures, des tracts, des cartes postales à thème, des guides destinés aux professionnels appuient ces opérations. Publics visés : Parisiens et visiteurs, particuliers et professionnels, artisans et entreprises, commerçants et cafetiers, gardiens d'immeuble...

Les bonnes pratiques

Comment sensibiliser tous ces usagers de l'espace public, comment expliquer, inculquer les "bonnes pratiques" ? Plusieurs pistes ont été ouvertes.

Dans des "secteurs à fort potentiel de tri", les gardiens d'immeuble seront appelés (sans excéder le cadre professionnel de leur travail) à devenir les prophètes des bons gestes de propreté : apprendre à surveiller les bacs à déchets, encourager le tri sélectif, préparer les collectes de déchet des services municipaux. Participation des locataires souhaitée !

Les membres des commissions de propreté des huit conseils de quartiers du 18e pourraient, en tant qu'ambassadeurs de la propreté, et aidés par des habitants volontaires, faire du porte-à-porte, développer les contacts personnels pour expliquer les devoirs et les solutions, faire valoir les moyens municipaux d'intervention et convaincre les publics professionnels.

Renforcer les sanctions

Après l'effort pédagogique, le volet "sanctions" devrait être renforcé. Finis les mégots orphelins : une attention toute particulière doit aller vers les cafetiers, commerces et bureaux envoyant fumer sur les trottoirs – et qui devront s'équiper de cendriers de rue. Les pisseurs ou chieurs, humains et animaux, doivent être mieux surveillés.

Mais comment y parvenir avec seulement, pour tout le 18e, quatre inspecteurs habilités à dresser procès-verbal ? C'est insuffisant, d'autant qu'ils sont aussi utilisés pour des actions éducatives. M. Beppo, sans s'engager sur une augmentation éven-



Christian Adnin

Dans une rue de La Chapelle.

tuelle de leur nombre (qui dépend des services de l'Hôtel de Ville) a indiqué que l'aspect éducatif de leur rôle pourrait être confié aux "ambassadeurs de la propreté", les inspecteurs

concentrant leur activité sur la verbalisation.

Alors, devenez ambassadeurs de la propreté !

Michel Breisacher

Une semaine pour sensibiliser les habitants

Les élus du conseil d'arrondissement du 18e ont voté à l'unanimité, lors de la dernière réunion, un vœu au maire de Paris demandant «la mise en place d'une opération d'information d'envergure, d'une semaine au moins, pour sensibiliser les habitants du 18e au respect de l'espace public et à la propreté. Dans le cadre de cette opération, le conseil d'arrondissement demande la mise en place d'informations spécifiques auprès des établissements scolaires ainsi qu'une campagne de sensibilisation auprès des commerçants.»

Il s'agirait, si on lit bien, d'une opération sur tout l'arrondissement, et pas seulement sur des petits secteurs.

Ce vœu fait suite à celui que le conseil de quartier Clignancourt-Jules-Joffrin avait voté (voir notre dernier numéro). Les conseillers de quartier allaient plus loin, demandant une telle opération «chaque semestre».

Ils demandaient également «une meilleure gestion des services et personnels» ainsi que la présence de panneaux signalétiques et, enfin, l'augmentation du nombre des poubelles de rue. ■

Les biffins jusque sur le boulevard Ney

Le développement incontrôlable des ventes à la sauvette, dû à la misère (voir le dossier de notre numéro de janvier), pose un problème de propreté. Car ces vendeurs, biffins ou autres, laissent après leur passage quantité de déchets. C'est le cas à Château-Rouge et, maintenant, autour du marché Barbès (sous le métro ligne 2). C'est le cas aussi à la Porte Montmartre.

Dans ce quartier, des progrès ont été enregistrés dans le nettoyage, qui se fait maintenant plus vite – mais ne peut pas se faire tant que les biffins

sont présents, sous peine de voir les agents de la propreté pris à partie, voire frappés.

La situation est rendue plus complexe par le fait que désormais les vendeurs à la sauvette se répandent boulevard Ney, jusqu'à la rue Labori, signale Béatrice Boucher, membre de la commission propreté de ce quartier.

Cependant, une autre habitante, Jamila Kaddour, indique : «Les agents de la Propreté de Paris nettoient le marché du boulevard, et c'est nickel, vraiment !» ■

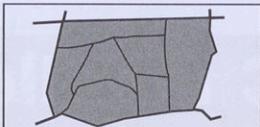
Et les mégots ?

Un lecteur, Daniel Roucoux, nous écrit :

«Votre dossier sur la propreté serait parfait si les mégots de cigarettes n'avaient pas été oubliés. Eh oui, les mégots jonchent rues, portes cochères d'immeubles, caniveaux et surtout les pieds des arbres dont les grilles servent de cendriers. Là, ça craint parce que les filtres contiennent des produits nocifs pas seulement pour la santé humaine, également pour les arbres. Il serait question de sanctionner les jeteurs de mégots à Paris par des amendes. Ouais, avec quels moyens ? Déjà les effectifs de police sont en baisse.

En fait c'est une question de civilité : j'ai cette image d'Hercule Poirot (joué par David Suchet) qui sort de sa poche une petite boîte en fer pour y mettre tous ses mégots. Une idée, non ?»

Note de la rédaction : Ce ne sont pas les policiers qui sont en charge de ce genre de contraventions, mais les inspecteurs de la propreté, dépendant de la Ville de Paris. Malheureusement, ils ne sont que quatre pour tout le 18e !



La vie du 18e

Législatives : de nouveaux candidats

Après l'élection présidentielle, il y aura, en juin prochain, l'élection des députés. Comme nous l'avons expliqué (voir *Le 18e du mois*, décembre 2011), les circonscriptions électorales, cette fois, sont modifiées.

La circonscription Chapelle-Goutte d'Or-Stalingrad s'appelle maintenant 17^e circonscription et est agrandie en incluant le quartier Combat (19^e arrondissement). La circonscription Montmartre-Clignancourt s'appelle toujours 18^e circonscription, mais s'agrandit en empiétant un peu sur le 9^e arrondissement. La circonscription qui est à cheval sur les 17^e et 18^e arrondissements s'appelle maintenant 3^e circonscription.

PS, UMP, Verts

Le PS a déjà désigné depuis trois mois ses candidats : les trois députés sortants Daniel Vaillant, Christophe Caresche, Annick Lepetit.

À l'UMP, les candidatures de Roxane Decorte dans la 17^e et de Pierre-Yves Bournazel dans la 18^e sont confirmées ; dans la 3^e circonscription,

la candidate sera Valérie Paporemborde ; elle a été l'épouse de l'international de rugby Robert Paporemborde, décédé en 2001.

À Europe Écologie-les Verts, Barbara Feledziak (habitante du 19^e arrondissement) sera candidate dans la 17^e circonscription, avec comme suppléant Pascal Julien, adjoint au maire dans le 18^e arrondissement. Dans la 18^e circonscription, candidat Bastien François, suppléante Gala Bridier. Dans la 3^e, candidate Agnès Michel.

Front de gauche

Le Front de gauche présentera, dans la 17^e, en titulaire Ian Brossat (PC, élu du 18^e arrondissement au Conseil de Paris), suppléante Danièle Aubonneau. Dans la 18^e, Marie-Pierre Toubhans (de la *Gauche unitaire*), suppléant Gérard Bryant (PC, adjoint au maire dans le 18^e arrondissement). Dans la 3^e, Frédérique Laizet (PC).

Au MoDem comme au NPA, on nous indique que les candidats ne sont pas encore choisis. ■

Augmentation, à la rentrée, du prix des cantines scolaires

Le prix des cantines scolaires dans le primaire augmentera à la rentrée 2012-2013, a décidé la Ville de Paris. Cette hausse sera de 2 %.

Elle ne s'applique pas à la première catégorie d'usagers, ceux dont les ressources mensuelles sont inférieures à 585 €, qui continueront à payer le repas 0,13 €.

Pour les autres, le prix passe de 0,84 à 0,86 € pour la deuxième tranche, de 1,59 à 1,62 € pour la troisième tranche, de 2,24 à 2,28 € pour la quatrième tranche, de

3,55 à 3,62 € pour la cinquième, de 4,52 à 4,61 € pour la sixième, de 4,80 à 4,90 € pour la septième et de 5 € à 5,10 pour la huitième, c'est-à-dire pour les familles dont les ressources dépassent 6 250 € par mois.

Dans le 18^e arrondissement, où deux millions de repas sont servis par an dans les cantines, 70 % d'entre eux sont facturés selon les cinq tarifs les plus bas. Le coût moyen de fabrication d'un repas est évalué à 5,70 € par enfant. ■

Nouveaux tarifs pour les centres d'animation dès septembre

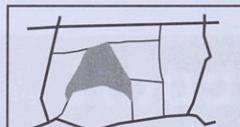
De nouveaux tarifs vont entrer en vigueur pour les activités des quarante-six centres d'animation de Paris, et donc des quatre du 18^e arrondissement, à la rentrée 2012-2013. Une grille unique de calcul, en fonction du quotient familial des usagers, déjà instaurée depuis 2010 et 2011 aux cantines scolaires, aux activités périscolaires, aux ateliers beaux-arts, aux écoles municipales de sport et aux conservatoires, va donc s'appliquer aussi aux centres d'animation.

Huit tranches sont définies. Diminution des tarifs pour les quatre pre-

mières, correspondant à des ressources mensuelles allant de 585 € (première tranche) à 2 398 € (quatrième tranche). Augmentation pour les quatre autres dont les ressources vont de 3 425 € à plus de 6 250 €.

Près de la moitié des usagers parisiens (46 %) verront leurs tarifs baisser et, dans le 18^e, ce sont 70 % des usagers des quatre centres (Abbesses, Binet, Chapelle et Hébert) qui paieront moins cher l'an prochain.

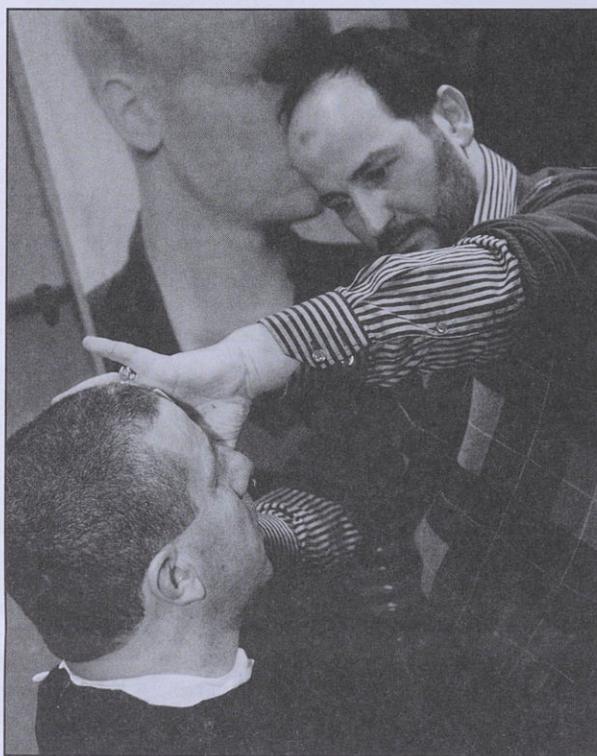
Il y aura évaluation de la fréquentation à l'automne 2012 et, si nécessaire, ajustement des tarifs. ■



Clignancourt

L'autre barbier, Lyazid Makhlaf, rue Ramey

Dans notre numéro de décembre, nous présentions le portrait d'un barbier. Il n'est pas le seul dans le 18^e.



Lyazid Makhlaf, attentif, concentré pour raser "tout au bout du poil".

Tessa Chéry

Un cylindre gaiement rayé en spirale de bleu, de blanc et de rouge, sorte de sucre d'orge qui tourne inlassablement. Bien connu dans les pays anglosaxons, moins en France, c'est un "poteau de barbier", l'enseigne traditionnelle des artistes du coupe-choux. Un tel poteau tourne au 65 rue Ramey, devant la boutique de Lyazid Makhlaf, coiffeur-barbier-visagiste.

Nous avons fait le portrait du barbier de la rue Sainte-Isaure dans notre numéro de janvier, signalant que ce métier était devenu rare. C'est vrai mais Lyazid est la preuve vivante qu'il persiste bel et bien.

Tradition familiale

Installé depuis quatre ans rue Ramey, après avoir exercé à Versailles puis à la Goutte d'Or, il est barbier depuis vingt-cinq ans, depuis ses 14 ans, quand son père, barbier à Alger, l'a initié. «*Il m'a tout appris, j'ai fait mes premiers exercices sur lui. J'avais peur et je le coupais, il saignait mais il me disait : "laisse couler, l'essentiel est que tu apprennes le métier". J'ai appris.*»

«*Mon père est barbier, mon grand-père l'était, oncles, frère, cousins le sont. C'est familial, c'est dans le sang*», ajoute ce pas-

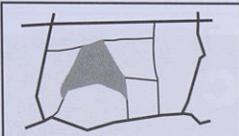
sionné qui avoue être «*en manque*» quand il est en vacances. «*Manier le rasoir, c'est un plaisir partagé, pour moi et pour le client qui savoure un moment de détente, qui se sent cajolé, chouchouté* », dit-il encore. Lyazid a des clients réguliers, des retraités qui viennent se faire faire la peau douce, des cadres aussi qui désirent se décontracter après une journée de bureau. Il se rend également à domicile pour les tout vieux.

Un geste magique

Il rase de très près, «*tout au bout du poil*», il taille aussi colliers, boucs et moustaches. Il pratique des massages faciaux ou capillaires. Il souligne, en passant, le danger du rasoir électrique qui finit par abîmer la peau. «*Mon métier, j'adore. Le geste est magique et faire plaisir me fait chaud au cœur, bien plus que l'argent que je gagne*», affirme Lyazid Makhlaf qui avoue que ce rasage traditionnel est «*un luxe*» mais qui précise que chez lui, ce luxe est à la portée de tous, 10 €, pas plus, bien moins qu'ailleurs.

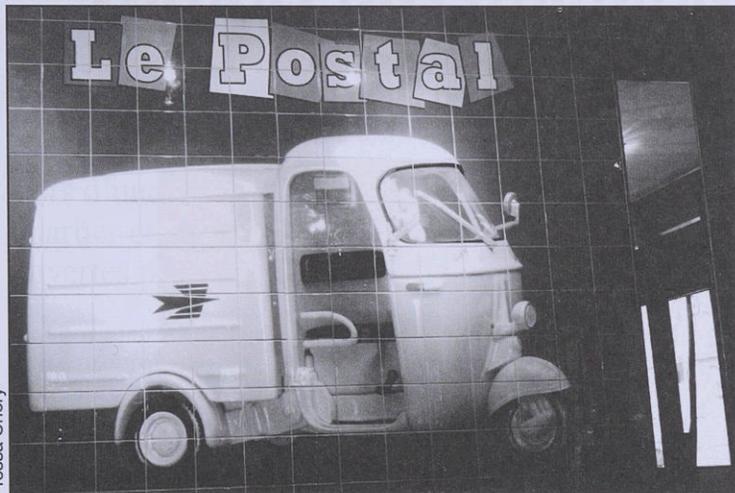
M.-P. L.

□ 65 rue Ramey. 01 42 51 40 70 ou 06 59 45 57 06. Ouvert du mardi au vendredi de 10 h à 19 h, le samedi de 9 h à 19 h.



Clignancourt

Café Le Postal : rénovation complète et nouvelle déco après l'incendie



Tessa Chéry

Sur les carreaux de céramique d'un des murs, le petit camion jaune éclatant de la Poste.

L'incendie qui, en janvier 2011, avait ravagé le café *Le Postal* avait laissé des taches de fumée sur la façade du bel immeuble du 18 rue Duc. Un an après, Ahmed et Malika Benchehra, gérants depuis 2006, ont rouvert le bar PMU avec une toute nouvelle décoration. Selon Malika, les habitués sont «*abasourdis*» en découvrant les lieux.

Au fond, les murs du coin PMU sont couverts de profils de chevaux en relief, avec une ancienne charrette sulky reconvertie en fauteuil. Pour accueillir les agents de la Poste d'en face, une éclatante mosaïque murale du traditionnel camion jaune, ainsi que de vieilles lettres et cartes postales sous le verre des tables et même au mur (sous des couches de vernis afin de protéger ces documents charmants).

Au bonheur des habitués

Autre détail qui n'échappera pas aux amoureux de la Poste : d'anciennes boîtes postales fixées au mur, dénichées par Ahmed, qui était antiquaire à Saint Ouen avant de vouloir «*tout changer*» en reprenant le bar. Le tout est encadré par des cloisons de vitres en carreaux pour que les clients se sentent «*un petit peu à la maison*».

Visiblement le compte y est, un samedi soir où tous les publics trouvent leur bon-

heur : les joueurs suivent les courses au fond, les habitués accoudés au bar se font gentiment taquiner par Ahmed, et ceux qui prennent un petit verre entre amoureux trouvent un coin tranquille dans la salle.

Au bonheur des habitués

Malika préfère ne pas parler de l'incendie, et se souvient surtout de la gentillesse de la voisine du laboratoire d'analyse, qui l'a soutenue dans les moments difficiles, il y a un an. Après six mois d'enquête et d'expertise – l'origine du feu serait électrique, parti de fils derrière un réfrigérateur – et six mois de travaux, Ahmed et Malika ont choisi un chanceux vendredi 13 (janvier) pour la réouverture. Ils sont fiers non seulement de la belle décoration, mais également du fait qu'ils sont aux normes pour l'accès des handicapés.

La cuisine devait rouvrir fin février, avec couscous berbère le vendredi, plats traditionnels en semaine. Profitez aussi de la bonne charcuterie ramenée d'Espagne par Ahmed. Vous êtes sûrs d'un accueil chaleureux et d'un moment sympathique sept jours sur sept, de 5 h 30 du matin jusqu'à 22 h en hiver, et jusqu'à 1 h du matin en été, heure des derniers verres des gagnants des courses de nuit.

Anne Bayley

Une boutique solidaire chez Emmaüs, rue de Clignancourt

Vêtements, sacs et chaussures, vaisselle, livres, électroménager, jeux, petits meubles... à prix plus fracassés encore que cassés : tout cela est en vente chez les Compagnons d'Emmaüs au 93 rue de Clignancourt.

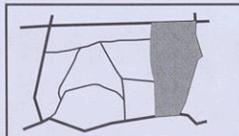
Emmaüs avait acquis le local, un ancien hôtel-restaurant, en 2008 pour y loger une partie de ses Compagnons : vingt-deux chambres confortables, des bureaux, une grande salle au rez-de-chaussée.

Celle-ci a servi de temps en temps pour des ventes solidaires ponctuelles. Elle est maintenant utilisée en permanence pour de telles ventes et ouverte au public les mercredis et jeudis, de 14 h 30 à 17 h, ainsi

que le samedi non stop de 9 h à 17 h.

Voici un aperçu des occasions à saisir : t-shirts à 1 €, pulls et chemises à 2 €, pantalons pour hommes ou femmes à 3 €, costumes entre 10 et 15 €, chaussures entre 3 et 10 €, sacs entre 3 et 5 €... Disques vinyle à 1 euro et livres à 2 €, petites télévisions entre 15 et 20 €, gazinières à 90 €. Sans compter la vaisselle dont seuls les prix sont ébréchés ou de petits meubles en bois ne coûtant que 5 à 10 €.

Neufs ou d'occasion mais en état impeccable, les articles présentés ont été offerts aux Compagnons et le produit ira aux actions caritatives de l'association fondée par l'abbé Pierre. ■



La Chapelle

Les résidents du centre d'hébergement Cugnot menacés d'expulsion

Que vont devenir les quelque soixante résidents du centre d'hébergement de la rue Cugnot ? Ce centre accueille des sans-abri dans un bâtiment appartenant à la SNCF. Le bailleur social La Sablière doit y construire 80 logements et une crèche.

À la demande du préfet de Paris, la mairie du 18^e avait accepté fin 2008 qu'y soit ouvert un centre d'accueil provisoire en attendant la délivrance des permis de construire. Cela devait durer quinze mois. Cela dure depuis trente mois.

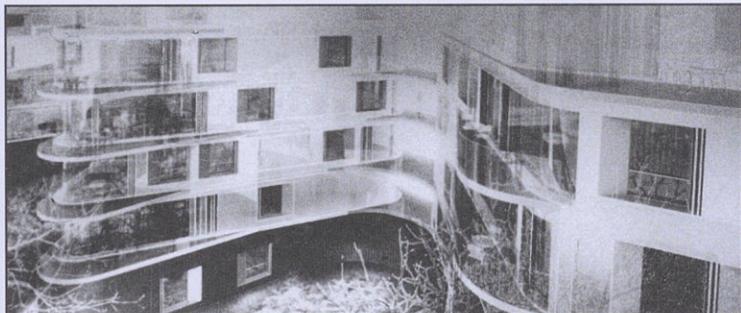
Si certains résidents ont été relogés, d'autres sont arrivés et le centre est toujours plein. Il ne s'agit pas ici d'un accueil d'urgence, mais d'un centre d'insertion. Les résidents y disposent de chambres certes très petites, mais individuelles et suffisamment confortables. Ils règlent une somme minime (150 €) pour participer aux frais et reprendre l'habitude de payer pour leur logement après

l'accident de la vie qui les a rejetés vers la rue. Beaucoup ont un travail, des projets en cours. «*Des gens capables qui ont traversé une mauvaise passe*», explique leur délégué, M. Zegaoui.

Beaucoup espéraient retrouver bientôt un vrai logement, une vie normale. L'annonce de la fermeture prochaine du centre a semé la panique. Une délégation s'est rendue à la mairie et le dernier conseil d'arrondissement a voté un vœu demandant au préfet de trouver au plus vite une solution d'hébergement pérenne. «*Depuis une dame de la préfecture est venue et a repris tous les dossiers, assurant qu'une solution serait trouvée pour chacun. Mais quelle solution ? On ne sait pas, s'inquiète M. Zegaoui. On parle de chambres communes. Ici c'est propre, tranquille. Il y a des activités culturelles, une bibliothèque, on peut progresser. On commençait à espérer et paf !*»

Marie-Odile Fargier

Le futur immeuble rue Cugnot



Le nouvel immeuble en projet, 10 rue Cugnot, pour le compte de la Sablière, société d'HLM dont le principal actionnaire est la SNCF, doit comporter quatre-vingt logements sociaux et un centre de formation : 63 000 m² SHON (de plancher) en tout. Livraison prévue au printemps 2014.

L'image de préfiguration ci-

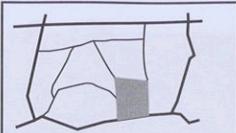
dessus (qui figurait dans une exposition au pavillon de l'Arsenal) donne une idée du parti choisi pour la façade côté rue Cugnot par les architectes lauréats du concours, Élisabeth Naud et Luc Poux. L'arrière du bâtiment, qui donnera sur les voies ferrées, comportera beaucoup moins d'ouvertures. ■

Chapelle International : ça se précise

Les choses se précisent au sujet du projet d'un ensemble de logements à construire sur le site de l'ancienne gare de marchandises Chapelle International. On sait maintenant le nombre exact de logements : 955, davantage que ce qui avait été annoncé au départ (on parlait de 700). La moitié seront des logements

sociaux. Il y aura une crèche, une école, un équipement jeunesse, des locaux associatifs et sportifs, un (petit) square, et 30 000 m² de planchers pour activités économiques (bureaux et commerces).

Les travaux ne commenceront qu'en 2014 (nettement plus tard que prévu) et les premiers bâtiments seront livrés en 2016. ■



Goutte d'Or - Château-Rouge

Un tableau des enfants de la Goutte d'Or pour la maternité de Lariboisière

Un arbre planté sur un tapis de fleurs et portant comme autant de fruits des bébés juste éclos, une cigogne dans le ciel apportant un autre nourrisson et... un chemin menant à l'hôpital Lariboisière. Ce tableau, réalisé par des enfants de la Goutte d'Or, doit orner, dès fin mars, la maternité de l'hôpital, celle même où tous les enfants du 18e (ou presque) sont nés.

L'aventure a commencé l'an dernier dans l'atelier peinture de l'association *Les Enfants de la Goutte d'Or (EGDO)*, animé pour les 6-12 ans, tous les mercredis depuis dix ans, par Carina Barone, peintre professionnelle.

Un arbre aux bébés

À la demande de la sœur d'une malade voulant remercier le personnel du service de gastrothérapie, les petits avaient déjà peint un tableau gaiment coloré et l'avaient offert à l'hôpital

qui l'a accroché en bonne place. La directrice de la maternité l'a vu et elle s'est précipitée aux *Enfants* pour réclamer elle aussi un tableau, s'offrant à payer les frais de matériel.

Aussitôt dit, aussitôt fait. Cette année, l'atelier s'est mis à l'œuvre. Conseillés par Carina, les enfants ont d'abord peint, sur papier, leur vision de l'arbre aux bébés. Puis, à la mi-février, on a entamé la réalisation, en vrai, du tableau. Les plus petits ont peint les fonds. Carina a esquissé les contours avant de laisser les grands peindre l'intérieur (attention aux débords). Enfin, viennent les figulages.

À raison de deux heures chaque mercredi, on devrait être prêts en mars pour le vernissage et la fête préparée par la maternité.

Carina Barone, une Franco-américaine, fut mannequin, trapéziste, comédienne, avant de se consacrer exclusivement à la peinture et y réus-



Carina Barone et les enfants en pleine création artistique.

sir pleinement dans le style naïf, «*style libre*», préfère-t-elle dire. Dans son atelier de peinture, elle bénéficie d'une jeune assistante, Manal, 15 ans. Manal, qui fut bénéficiaire de l'association dès ses 9 ans, y est devenue bénévole, participant au soutien scolaire et à l'animation, aidant aussi à l'administration.

Elle a été en décembre dernier (voir notre numéro de janvier) une des quatre lauréates du prix *Jeune et bénévole* créé par l'association *Espace bénévolat*. «*Très engagée, toujours souriante, elle est super*», dit Lydie Quentin, la directrice des *Enfants de la Goutte d'Or*.

M.-P. L.

Le nom de Saïd Bouziri décerné au square Saint-Bernard

Le souvenir de Saïd Bouziri, militant des droits de l'homme, défenseur des immigrés et des exclus, va être perpétué dans le 18e, dans son quartier, la Goutte d'Or. Son nom sera donné au square situé rue Affre devant l'église Saint-Bernard, qui désormais va s'appeler "square Saint-Bernard-Saïd-Bouziri".

Dès juin 2010, un an après sa mort, demande en avait été faite par une vingtaine d'associations et agréée par nos élus. La commission de dénomination a donné un avis favorable.

Né en 1947 à Tunis, Saïd Bouziri est venu en France en 1966 pour suivre des études d'économie. Il s'est très vite engagé dans la défense des droits des immigrés. En 1972, visé par une menace d'expulsion du territoire en raison de ses prises de position, il a entamé une grève de la faim, une des premières organisées par un immigré depuis la guerre d'Algérie.

Elle a eu un grand écho. Saïd a obtenu un titre de séjour. Il a continué à défendre les immigrés et lutter pour la régularisation des sans-papiers.

Saïd Bouziri a participé, en 1987, à la création de l'association *Génériques* dont il est devenu président et a été directeur de publication de la revue *Migrance* spécialisée dans l'histoire de l'immigration. Peu avant sa mort brutale, le 23 juin 2009, il avait été pressenti pour devenir président de l'Institut des cultures d'islam.

La votation citoyenne

Militant très actif de la Ligue des droits de l'homme (LDH), il y fut le responsable de la commission immi-

grés, puis le trésorier national.

Il a animé dans le 18e toutes les campagnes de "votation citoyenne" en faveur de l'octroi du droit de vote aux étrangers lors des élections locales, lui qui, resté Tunisien, ne pouvait voter dans le pays où il vivait depuis plus de quarante ans.

Il est symbolique que son nom soit donné au square devant Saint-Bernard, l'église qui fut occupée par les sans-papiers lors de l'été 1996 et celle où il avait lui-même mené sa grève de la faim en 1972. ■

Des enfants prépareront le festival Rhizomes

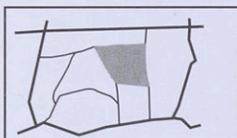
L'association *L'Onde & Cybèle*, qui organise depuis dix ans un festival estival de concerts gratuits dans les parcs et jardins du 18e, le festival *Rhizomes* (anciennement *Musique & Jardins*), invite les habitants de la Goutte d'Or, notamment les enfants, à monter un spectacle.

Il s'agit de participer, du 16 au 20 avril, pendant les vacances de Pâques, à des ateliers d'écriture et de mise en scène d'un spectacle musical, en compagnie des *Grandes*

Personnes, ces marionnettes géantes qui animent les rues lors des fêtes du quartier.

Une réunion d'information a lieu mercredi 21 mars (15 h) au centre musical Barbara, 1 rue Fleury. Après les ateliers, des répétitions du spectacle sont prévues en mai et juin. Le festival 2012 se déroule du samedi 23 juin au dimanche 8 juillet.

□ Contact : 09 60 50 98 20 ou fabiennecossin@jazznomades.net



Simplon

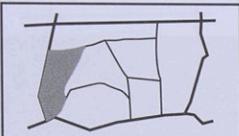
Un pôle d'entreprises rue des Poissonniers

L'*Incubateur*, pôle d'entreprises innovantes, a été inauguré officiellement en février au 110-122 rue des Poissonniers. Immeuble de six étages, avec panneaux photovoltaïques en terrasse, il va accueillir quatre-vingts entreprises (numérique, design, jeux vidéo, éco-innovation...) et générer plus de quatre cents emplois. Les espaces pré-

vus sont modulables, adaptés aux évolutions des "start-up".

Construit par Multinvest qui a déjà réalisé, non loin de là, un restaurant pour les agents de la Ville et des locaux pour les agents de la propreté, ce pôle sera géré par la Régie immobilière de la ville de Paris (RIVP) et animé par le laboratoire Paris Région innovation.

Cette construction s'insère dans un vaste plan d'aménagement du quartier avec un pôle médico-social qui fonctionnera fin 2012 puis une centaine de logements, des commerces, une crèche qui seront livrés fin 2013. Un gymnase, un centre d'animation et un espace vert sont également au programme. ■



Vente à la découpe du 234 rue Championnet : menace dissipée

La société propriétaire du groupe d'immeubles, près de Guy-Môquet, veut le vendre. Les habitants se sont mobilisés. Mais finalement l'acheteur annonce qu'il gardera le statut locatif de cet ensemble.

Une menace de vente à la découpe, pesant depuis fin novembre sur les 231 logements de la résidence locative du 234 rue Championnet, s'est finalement dissipée, après mobilisation des intéressés et soutien des élus.

Après avoir flambé entre 2000 et 2005, les ventes à la découpe, c'est-à-dire les opérations qui consistent à débiter appartement par appartement et au prix fort des immeubles achetés au tarif de gros, s'étaient raréfiées dans la capitale ces dernières années.

En vérité, cette situation était moins due au vote de la "loi Aurillac" de protection des locataires du 13 juin 2006, que beaucoup ont jugée timide, insuffisante et inadaptée, qu'à la situation du marché immobilier et à la résistance des associations de locataires.

La résistance a payé

Or voila que dans notre arrondissement, les résidents du 234 rue Championnet, près du métro Guy-Môquet, ont découvert dans leur boîte aux lettres, fin novembre, un courrier de Gecina, le propriétaire du groupe d'immeubles, les informant qu'un diagnostic technique et sanitaire serait réalisé dans les plus brefs délais.

Intrigués par cette précipitation inhabituelle, plusieurs locataires ont voulu en savoir plus et sont tombés sur un article du *Figaro* selon lequel Gecina, première société foncière française, avait décidé une intensification de son programme de cessions immobilières, notamment des immeubles résidentiels, «pour s'a-



dapter à une conjoncture de plus en plus incertaine...»

Cette conjonction d'éléments troublants a conduit à la création d'une association, Le 234 résiste, réunis-

sant en peu de temps une centaine de locataires et riche en compétences de toutes sortes. Il est vrai qu'il y avait de quoi s'inquiéter quand on sait que Gecina, en 2003, a vendu en bloc cent immeubles parisiens au fonds anglo-saxon spéculatif Westbrook-Partners qui les a revendus ultérieurement à la découpe.

Plusieurs démarches ont été entreprises par l'association. Des explications ont été officiellement demandées à Gecina le 19 décembre ; d'autre part, la mairie de Paris et le maire du 18e ont été alertés. Les élus du conseil d'arrondissement du 18e ont adopté à l'unanimité un vœu des-

tiné au maire de Paris pour «qu'une solution soit trouvée garantissant aux locataires le maintien dans les lieux dans des conditions satisfaisantes...».

Finalement, après plusieurs échanges de courrier et une réunion infructueuse, Gecina a confirmé que les immeubles seront vendus en bloc à BNP Paribas Cardif, propriétaire déjà de 1 600 logements. Son PDG a adressé une lettre à tous les résidents confirmant le maintien du statut locatif de l'ensemble immobilier.

Voilà qui a rassuré les locataires, mais l'association, qui publie régulièrement des messages sur internet (www.le234resiste.blogspot.com), restera vigilante, au moins jusqu'à la signature de l'acte authentique le 24 avril prochain.

Gilles Hayes

Le café Chez Pradel interdit d'ouverture après 20 heures

La musique n'adoucit pas les mœurs au 186 rue Ordener, où l'un des plus anciens cafés-restaurants de l'arrondissement, *Chez Pradel*, fondé en 1897, a été menacé de fermeture définitive. Il est maintenant "seulement" interdit d'ouverture après 20 h, grave manque à gagner pour le propriétaire du fonds, Christophe Roquin.

Installé dans ce lieu en 2002, il l'avait géré sans problème pendant quelques années avant de le mettre en gérance il y a six ans, raconte-t-il. Ses ennuis ont alors commencé avec la copropriété de l'immeuble qui s'est

plainte en justice du bruit occasionné par des concerts de jazz organisés par les gérants, sans avoir demandé d'autorisation préalable à la préfecture. La copropriété, animée par sa présidente, a obtenu en novembre 2010 une fermeture définitive du café, décision transformée en appel, en mars 2011, en obligation de fermer de 20 h à 6 h du matin, empêchant donc de servir des repas le soir.

Il y a longtemps qu'il n'y a plus de musique le soir. Entre-temps, le 1er janvier 2011, Christophe Roquin a repris son fonds, mais la fermeture du soir est toujours en vigueur. «Je

ne gagne plus suffisamment pour assurer notre existence et ce n'est pas pour autant que l'Urssaf me fait des cadeaux. Je veux juste pouvoir exercer mon métier», dit-il.

Christophe Roquin a toutefois bon espoir. Il a de nouveau fait appel et il attend une audience pour fin mars et une décision en mai. «Il n'y a plus de nuisances ni de bruit ni d'odeurs, autre motif de protestations car j'ai fait entièrement changer le système de hotte. Il semble également qu'ils ne sont plus que deux, dans la copropriété, à persister à vouloir me poursuivre», affirme-t-il. ■

À découper ou recopier

Vous voulez nous soutenir ? Abonnez-vous !



Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 24 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement un an + 18 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : 80 €

(24 € abonnement un an + 56 € cotisation)

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 24 €

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 42 €

(24 € abonnement + 18 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 27 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois", 76 rue Marcadet, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

E mail :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.

18e Sport

Abderrahim, champion du monde de boxe pieds-poings

Habitant du quartier Amiraux, Abderrahim Chafay a remporté le titre mondial de kick boxing (une des variantes de la boxe thaï) en décembre.

Abderrahim Chafay est comblé. Nouveau champion du monde de kick boxing, catégorie moins de 85 kg, il mène une vie heureuse dans notre arrondissement, entouré de sa femme, son jeune fils, et de l'amitié des membres de son club et de son entraîneur.

Au soir du 28 décembre 2011, dans la ville de Tuzla en Bosnie, Abderrahim Chafay, habitant du quartier des Amiraux, a réalisé l'exploit contre Salko Zildzic, un Bosnien invaincu depuis quatre ans. Chez Zildzic, à Tuzla, la salle des sports, chauffée à blanc, était acquise à son champion.

Le combat tourne dès le premier round à l'avantage du Bosnien. Chafay prend un direct au visage et se fait compter. La salle est aux anges et scande «Salko, Salko!». Mais, en boxeur intelligent, Abderrahim modifie son jeu. À la deuxième reprise, d'un crochet bien appliqué, il fait pencher la décision. «Mes poings sont ma plus grande force, je peux mettre KO tous mes adversaires, même les plus lourds», détaille-t-il. Mon adversaire était trop confiant. J'ai analysé son style, j'ai décidé d'aller sur lui.»

Et ça a marché. Salko Zildzic, s'étant fait compter trois fois, a finalement été déclaré KO technique par l'arbitre, selon la règle.

Maintenant, l'énorme ceinture de cuir de champion du monde trône chez lui, rue Hermann-Lachapelle, pour un an au moins. Mais le match fut un moment de respect et d'esprit sportif. Salko et toute la salle ont congratulé le vainqueur. Peut-être que cette rencontre dans une région musulmane y a aidé.

La boxe et lui, c'est du sérieux

Et maintenant, est-ce le début d'une aventure ? Si Abderrahim à la peau sombre est charpenté comme un Apollon et impressionne par sa puissance, il accuse tout de même 35 ans, un âge limite pour un sportif de haut niveau. Mais il voit les choses autrement : «J'ai encore envie de boxer, je me donne trois ans.» Entre la boxe et lui, c'est du sérieux.

Né à Marrakech, Abderrahim s'est pris jeune de passion pour la boxe pieds-poings, une passion nationale. «Notre pays est la deuxième nation pour la boxe thaïlandaise... après la Thaïlande», annonce-t-il. Champion du Maroc de kick boxing (une sous-catégorie de la discipline) en 2003, 2004 et 2005, il glane aussi un titre de vice-champion du Maroc en boxe anglaise en 2007.

Il vient à Paris en 2007, s'installe d'abord dans le 13e arrondissement. Après une période sans boxe, il rep-



Bruno Lemesle

Abderrahim et sa ceinture de champion du monde.

rend du service et, en 2008, atteint la finale des championnats de France. Idem en 2009 et en 2010, jusqu'à la conquête du titre mondial en 2011.

Abderrahim doit presque tout à la boxe. L'amour d'abord : c'est dans son premier club parisien qu'il fait la connaissance d'Anaïs, sa future femme, boxeuse également. Zacharrias, 1 an maintenant, est venu agrandir la famille. Puis le couple

rejoint le 18e, et Abderrahim intègre la Red's Team, le club tenu par Redha Sadouki, ancien champion de judo et de boxe thaï, pilier de ce club réputé du 18e.

L'esprit de la boxe thaï

La Red's Team, qui compte plusieurs champions nationaux et internationaux, est fier d'attirer à lui les jeunes dans un esprit de quartier et d'excellence à la fois. Abderrahim, Anaïs et Zacharrias habitent à deux pas du gymnase, maman passe aux entraînements avec le petit, avant d'aller le coucher... Une vie de quartier.

Et la suite ? Un agenda de combats bien rempli : Russie, Thaïlande, La Réunion... Une série de combats pour le plaisir mais qui, ajoute Redha Sadouki, «mettent aussi du beurre dans les épinards».

Comment tient-il, après tant d'années, dans ce sport violent où les côtes, les tibias et les jambes sont mis à rude épreuve ? «Je ne me suis jamais blessé», explique-t-il. Peut-être grâce aux prières à Allah qu'il effectue avant chaque match ? Ou bien c'est l'esprit de la boxe thaï qui veille sur lui grâce aux bracelets de tissu tressés qu'il porte à chaque combat, attributs traditionnels des boxeurs thaï. «C'est devenu un peu mon talisman, mais c'est surtout un cadeau d'un ami qui me les a rapportés de Thaïlande. En plus ils sont verts et rouges, les couleurs de mon pays.»

Boxement vôtre, monsieur Chafay.

Stéphane Bardinet

Foulées du Tertre : 10 kilomètres autour de la Butte

Événement sportif du début de printemps, les maintenant traditionnelles Foulées du Tertre ont lieu samedi 24 mars : dix kilomètres pour courir tout autour de la Butte Montmartre.

Organisées par l'Athletic club police 18, les Foulées s'adressent à tous, petits et grands, avec trois parcours selon les âges.

À 14 h 30, départ, depuis la place Jean-Marais, des poussins et des benjamins (moins de 8 ans) pour courir à petites foulées sur 1,3 kilomètre.

À 15 heures, départ des minimes et cadets (8 à 13 ans) pour un tour complet du quartier, soit 3,5 kilomètres. En même temps, les



La course des enfants, l'an dernier.

ados et adultes s'élanceront pour courir en boucle : trois fois le tour de la Butte, soit 10 kilomètres au total. Partis de la place Jean-

Marais, prolongement de la place du Tertre, ils descendront par la rue Lepic, passeront notamment par la rue Yvonne-le-Tac, la rue Cau-

laincourt, puis entameront la dure montée de la rue Lamarck pour retrouver pour quelques secondes le plat de la place du Tertre et recommencer.

700 participants

C'est gratuit pour les enfants, cela coûte 11 € aux ados et adultes. On peut s'inscrire sur place avant le départ mais il est préférable de le faire à l'avance, d'autant plus que les organisateurs, qui ont refusé du monde l'an dernier, limitent en 2012 le nombre des participants à sept cents.

☐ Inscriptions auprès d'André Duval, 5 rue Félix-Ziem.

Rens. : 01 42 57 07 22.

18e Histoire

Les chansons racontent l'Histoire (1)

La prostitution à la Belle Époque dans le 18e

La recrudescence ou le retour de la prostitution dans plusieurs quartiers suscite des réactions (voir page 6). Mais la prostitution a toujours été présente, avec plus ou moins de virulence, dans notre arrondissement depuis presque deux siècles. .



D.R.

Femmes dans une maison close vers 1900.

«Mais le p'tit Jules était d' la tierce
Qui soutient la gerce,
Aussi l'adolescent,
Un soir qu'elle marchait pas au pantre,
D'un coup d'surin lui troua l' ventre,
Rue Saint-Vincent...»

Ces vers forment le quatrième couplet de *Rose blanche* (Rue Saint-Vincent), la chanson sans doute la plus connue d'Aristide Bruant. La tierce, en argot de ce temps, c'est la bande, et la gerce, la femme. Le p'tit Jules, «qu'était si caressant», fait donc partie d'une bande de souteneurs. Quant au pantre (ou pante), c'est le client de la prostituée.

Les chansons, du moins les meilleures, sont des témoignages historiques. Bruant a publié *Rose blanche* en 1911, il l'a enregistrée en 1912, sur les rouleaux pour gramophone de l'époque, de son étrange et brutale voix nasillard. Et cette chanson ouvre des perspectives sur la situation de bon nombre de jeunes femmes des milieux populaires à cette époque.

Bruant avait commencé à écrire des chansons quarante ans auparavant, en 1871, quand il avait 20 ans, et à les chanter en public, d'abord dans un petit bastringue du 20e arrondissement, le *Concert des Amandiers*. Il s'agissait au début de chansons comiques sans prétentions, souvent sur des sujets d'actualité (ainsi *J'suis d'l'avis du gouvernement*, 1879).

Rose blanche

paroles et musique d'Aristide Bruant

Elle avait sous sa toque d' martre,
Sur la Butte Montmartre,
Un p'tit air innocent.
Elle s'app'lait Rose, elle était belle,
Elle sentait bon la fleur nouvelle,
Rue Saint-Vincent.

Elle avait pas connu sa mère,
Elle avait pas d' père
Et depuis 1900
Ell' d'meurait chez sa vieille aïeule
Où qu'elle s'élevait comme ça, tout seule,
Rue Saint-Vincent.

Ell' travaillait déjà pour vivre
Et les soirs de givre
Par l' froid noir et glaçant,
Son p'tit fichu sur les épaules,
Elle rentrait par la rue des Saules,
Rue Saint-Vincent.

L'été par les chauds crépuscules,
Ell' rencontrait Jules
Qu' était si caressant
Qu' elle restait la soirée entière
Avec lui près du vieux cim'tière,
Rue Saint-Vincent.

Mais le p'tit Jules était d' la tierce
Qui soutient la gerce,
Aussi l'adolescent,
Un soir qu'elle marchait pas au pantre,
D'un coup d'surin lui troua l' ventre,
Rue Saint-Vincent.

Quand on l'a couchée sous la planche,
Elle était tout' blanche,
Mêm' qu'en l'ensevelissant
Les croqu'morts disaient qu' la pau' gosse
Était claquée l' soir de ses noces,
Rue Saint-Vincent.

En 1880 il entre au *Chat noir*, boulevard de Rochechouart, et il commence cette extraordinaire série de chansons qui font le tour des arrondissements de Paris, notamment ceux, du 13e au 20e, qui ont été réunis à Paris en 1860 : les arrondissements "extérieurs".

Tous les quartiers y passent. Sur un mode mi-tragique, mi-cynique, il met en scène les miséreux, et aussi les voyous et les prostituées. Dans *À la Villette* (1884), une fille parle de son homme : «De son métier i'n' faisait rien, / Dans l' jour il baladait son chien, / La nuit il comptait ma galette...» Dans *À Grenelle* (1885), «J'en ai-t-y connu des lanciers, / Des dragons et des cuirassiers, / I' m' montraient tous à t'nir en selle...»

Dans *Belleville-Ménilmontant* (1885), un "bon citoyen" raconte : «Ma sœur est avec Éloi / Dont la sœur est avec moi, / L' soir su' l' boul' vard j' la refilé / À Belleville. / Comme ça j' gagne pas mal de braise, / Mon beau-frère en gagne autant / Puisqu' il r'file ma sœur Thérèse / À Ménilmontant...»

Rose blanche vient tardivement dans cette production.

Un afflux d'hommes célibataires

Les années 1880-1913 ont été baptisées "la Belle Époque". Des historiens les ont appelées aussi "l'âge d'or de la prostitution". Montmartre en ce temps-là ne ressemblait guère à ce qu'il est maintenant. C'était un quartier pauvre. Au recensement de 1911, plus de 60 % de sa population appartenaient à la catégorie "ouvriers", proportion plus forte qu'à La Chapelle et à la Goutte d'Or⁽¹⁾.

Vingt ans de luttes syndicales avaient amené

1. *Le 18e comptait, à ce recensement, 269 892 habitants.*

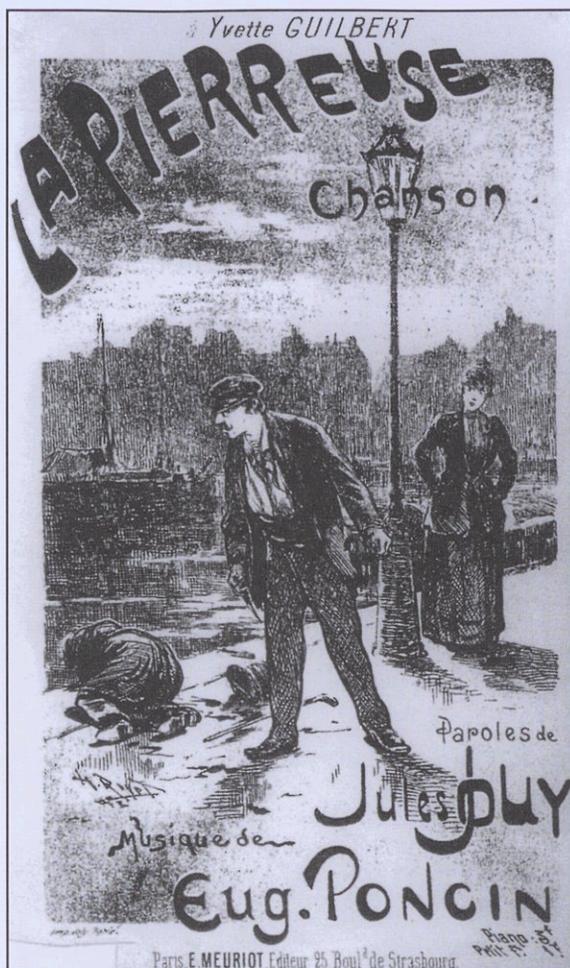
quelques améliorations sociales, des salaires plus stables ; cependant, les ouvriers travaillaient souvent neuf à dix heures par jour, pendant six jours, sans jamais de vacances. Le chômage était important. Les conditions de travail et de salaires des femmes étaient bien pires que celles des hommes, qu'elles soient en atelier ou domestiques.

La pauvreté, comme partout, comme toujours, engendrait la délinquance. (Qu'on ne croie pas que ce type de comportement n'existe que dans les classes pauvres. Les riches ont des moyens moins voyants, mais plus efficaces, de prendre l'argent dans la poche des autres.)

La pauvreté engendrait aussi la prostitution. Celle-ci, dans notre 18e arrondissement, s'était développée à partir de 1840 environ, en même temps que l'urbanisation. Elle répondait à l'afflux d'hommes venus des provinces pour travailler aux terrassements des fortifications et des chemins de fer, ou aux usines qui se créaient nombreuses – des hommes le plus souvent célibataires, pas encore mariés ou ayant laissé leur famille "au pays", logeant en "garni" (hôtel meublé).

Au delà du mur

Un autre facteur avait contribué à l'essor de la prostitution à Montmartre : jusqu'en 1860, date du rattachement à Paris des communes de la banlieue proche (parmi lesquelles Montmartre et La Chapelle), jusqu'à cette date donc, un mur cernait la capitale. Il passait sur l'emplacement des actuels boulevards des Batignolles, de Clichy, de Rochechouart, de La Chapelle, etc. Aux portes ouvertes dans ce mur (qu'on appelait les "barrières"), on percevait des taxes sur les marchandises entrant dans Paris. Nombre de restaurants, de cabarets, de bals s'étaient donc créés tout près du mur, mais à l'extérieur, afin de bénéficier d'approvisionnements moins chers et de prati-



Le feuillet-chanson de *La Pierreuse*, chanson de Jules Jouy (1893).

quer des prix plus bas. Les Parisiens venaient là faire la fête. Et cela attirait les prostituées.

À partir de 1880 environ, la prostitution dans nos quartiers devient un système organisé. Les réseaux de proxénètes seront sans doute à l'origine du "milieu" criminel qui, plus tard, entre les deux guerres mondiales, caractérisera le quartier de Pigalle.

Femmes en carte et insoumises

Parmi les "filles publiques", on distingue plusieurs catégories. En haut de l'affiche se trouvent les "cocottes", les demi-mondaines, qui ont réussi à se faire entretenir par un homme riche ou qui parfois passent de l'un à l'autre mais ayant gagné le droit de choisir, se faisant



Émilienne d'Alençon, une des plus célèbres "cocottes" de la Belle Époque.

De son vrai nom Émilie André, elle était née rue Lepic et y avait été élevée par deux tantes, l'une blanchisseuse, l'autre concierge. Recrutée très jeune par un bordel de la rue Blanche, elle en sort vite pour se mettre à son compte comme demi-mondaine.

Elle aura de nombreux et riches amants (et quelques amantes) qui l'entretiennent, parmi lesquels le roi Léopold II de Belgique.

payer des soupers dans les grands restaurants...

Il y a les femmes "à numéro", enfermées dans l'une ou l'autre des sept cents "maisons closes" de Paris, "maisons de tolérance", lupanars, bordels, où elles figurent obligatoirement sur le registre sous un numéro. Leur situation dépend entièrement du bon vouloir du patron (souvent un malfaiteur plus ou moins rangé) ou de la sous-maîtresse. Souvent elles vivent un véritable esclavage.

Il y a les "femmes en carte", prostituées "libres" dans le sens qu'elles travaillent dans la rue ou dans des cafés de bas étage et emmènent les clients chez elles ou dans des petits hôtels, mais inscrites sur les registres de la police, possédant

une carte officielle, astreintes à diverses obligations, notamment des visites sanitaires régulières – et si on les trouve atteintes d'une maladie vénérienne (on ne sait soigner à l'époque ni la syphilis, ni la blennorragie), on les enferme dans la prison de Saint-Lazare, au faubourg Saint-Martin.

Et puis il y a les "insoumises", que la police pourchasse, rafle, dans le but d'en faire des filles "en carte".

Tout en bas de l'échelle, celles qu'on appelle les "pierreuses", parce qu'elles exercent dehors, dans les terrains vagues, les jardins publics ou les talus des fortifications. Quelquefois elles pratiquent "l'entôlage" : pendant que le client est occupé, elles lui font discrètement les poches, à moins que ce ne soit leur souteneur, jamais très loin. Le chansonnier montmartrois Jules Jouy, raconte cela dans *La Pierreuse*, chanson créée par Yvette Guilbert en 1893 et qui, disons-le, s'inspire peut-être un peu trop de Bruant...

La relation prostituée-proxénète

Libres, elles ne le sont presque jamais, placées sous la coupe des souteneurs. Pour les grands et petits voyous, pour ceux qui exercent en même temps l'honorable profession de voleurs comme pour ceux qui se contentaient de vivre du "pain de fesse", elles représentent le revenu régulier : en argot de l'époque ils les appellent leurs "marmites".

La relation entre proxénètes et prostituées est complexe. Ils règlent les problèmes de concurrence sur les coins de trottoirs où elles stationnent, ils les protègent à l'occasion contre des clients dangereux. Souvent il y a entre eux quelque chose qu'on peut appeler de l'amour, mais fondé sur une inégalité absolue. Toujours ils leur prennent leur argent, parfois ils les battent.

Ils punissent les intruses qui tenteraient de travailler pour leur propre compte sur le trottoir qu'ils contrôlent. Dans la rue, interdiction de travailler sans "protecteur", sans souteneur, maquereau, mac, mec, "dos vert", "dos", l'argot n'était pas en panne de mots.

Sans aucune procédure judiciaire

Soumises, elles le sont aussi à la police. Une jurisprudence de la Cour de 1850, toujours en vigueur en 1900, indique : «*La prostitution est un état qui soumet les créatures qui l'exercent au pouvoir discrétionnaire délégué par la loi à la police... Appliquer aux filles des règlements spéciaux ou des mesures de police auxquels les soumet leur genre de vie, ce n'est pas plus commettre un attentat à la liberté individuelle qu'on ne le fait dans l'armée lorsqu'on applique aux militaires les règles de la discipline en vertu desquelles ils peuvent être privés disciplinairement et sans formalité de leur liberté...*» (procureur Dupin, de la Cour de cassation.)

Autrement dit : les personnes prostituées, ou supposées telles, peuvent être arrêtées et maintenues en détention pour une durée non précisée, sans qu'aucune procédure judiciaire soit engagée, sans aucun recours, sans aucun moyen de défense. Les hommes de la police des mœurs ne s'en privent pas. C'est l'arbitraire, la porte ouverte aux abus et à diverses formes de corruption. Un certain nombre d'événements vont attirer l'attention là-dessus et de vives controverses vont s'engager.

(À suivre)
Noël Monier

La pierreuse

Paroles Jules Jouy, musique Eugène Poncin

Y a des filles qu'ont la vie heureuse
Et qu'occup' de belles positions ;
Moi j' suis tout simplement pierreuse,
L' soir dans les fortifications,
Afin d' boulotter l'existence,
À la nuit je m' balade dans l' noir
Pendant qu' mon homme' reste à distance
À m' surveiller sur le trottoir.
Quand j' vois un passant qui s' promène,
Afin d' lui causer sans témoin,
Dans un des fossés je l' amène
Et puis j' appelle Alponse de loin.
Pi... ouit' !
Il n' se le fait pas dire deux fois,
I' s' précipite sur le bourgeois !
Tirlipiton !
Ru' donc ! Aïe donc !
En plein sur le piton,
Il lui colle un gnon,
Lui chip' son pognon,
Ça s' fait très vite !
Pi... ouit' !
(...)

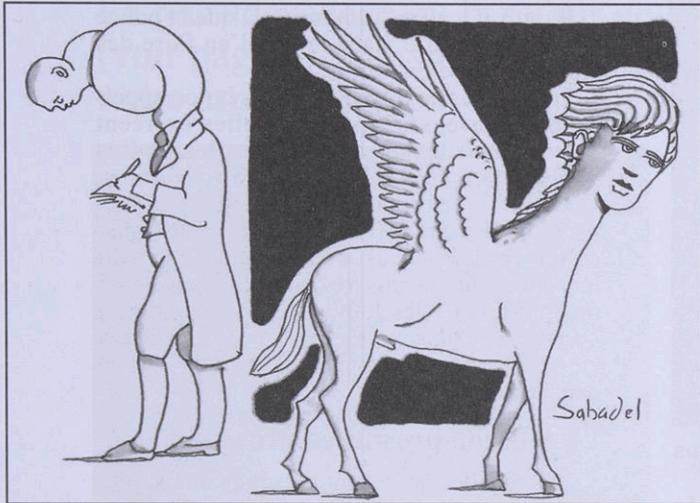
Bien que je sois d'humeur coquette,
Si j' porte l' deuil, c'est qu' récemment
La veuve⁽¹⁾, place de la Roquette,
M'a soufflé mon dernier amant.
Oui, c'est l'autre jour, à l'aurore,
Qu'on m'a rogné mon gigolo.
Il m' semble que j' le vois encore,
Cette fois-ci, c'est pas rigolo,
J' l' aperçois là-bas, sous la porte,
L' curé lui parle sans témoin ;
Sur la bascule il faut qu'on l' porte.
Un camaro l' appelle' de loin :
Pi... ouit' !
Il n'a pas l' temps de l' dire deux fois,
On l' colle sur la chose en bois !
Tirlipiton !
Ho donc ! Aïe donc !
Deibler⁽²⁾ tir' le cordon,
La tête et le tronc
Tomb' dans l' panier d' son !
Ça s' fait très vite !
Pi... ouit' !

1. La "veuve", c'était le surnom de la guillotine.
2. Deibler était le nom du bourreau.

Prochain article : • La police des mœurs mise en cause. • La prison Saint-Lazare. • L'affaire Casque d'Or.

La Ruche des arts fête le Printemps des poètes

Le credo de Michèle Lassiaz, sa présidente : «*La poésie, un cri du coeur, une expression spontanée...*»



Le Printemps des poètes, cette année, du 5 au 18 mars, se déroule sur le thème de «*Enfances*». À cette occasion, Michèle Lassiaz, présidente de *La Ruche des arts*, une association qui promeut la poésie dans notre arrondissement, propose diverses animations, samedi 17 mars.

Ses membres seront sur le marché du Poteau de 12 h à 13 h (c'est la première fois qu'ils se produisent dans la rue), puis au kiosque du square Clignancourt de 14 h 30 à 16 h 30, et à la Maison des associations (15 passage Ramey) de 17 h à 20 h. En partenariat avec d'autres associations de l'arrondissement, *Les Déboussolés*, *La bande O*, *Les Zygomatiques*, *À Tire d'Ailes*, seront proposées des activités mêlant poésie, musique, danses et chants. La participation improvisée et ponctuelle de spectateurs sera la bienvenue.

«*La poésie, ce n'est pas uniquement les "récitations" qu'on apprend à l'école, un ensemble de vers, des alexandrins*, déclare Michèle Lassiaz, responsable de l'association. *C'est d'abord un cri du coeur qui permet de faire partager ses émotions, ses colères, c'est une expression spontanée !* » La poésie existe depuis l'Antiquité. Son nom vient du grec *poiein* qui signifie faire, créer. À cette époque, le qualificatif de *poète* recouvrait indifféremment la réalité d'un créateur de textes ou d'un sculpteur d'argile.

Poésie vivante, sociale, engagée

Mais la définition de la poésie a fluctué à travers les époques et les civilisations. Aujourd'hui, elle est l'art d'évoquer et de suggérer les sensations, les impressions, les émotions par l'union intense des sons, des rythmes, des images verbales... Elle peut être lyrique, épique, satirique, didactique, engagée. C'est de cette dernière qualité que se réclame de la nature, cela ne m'intéresse pas de chanter les petites fleurs et les petits oiseaux. Pour moi la poésie doit vivre dans le social, porter un message. C'est dans l'actualité ou dans la vie quotidienne que je trouve mon inspiration.»

Elle se dit satisfaite du thème choisi, cette année, par les organisateurs du Printemps des poètes, «*Enfances*», car «*il parle à tout le monde, il peut s'agir de son enfance ou de celle qu'on aurait voulu avoir*». Elle lance un défi à ceux qui hésiteraient encore : «*Venez, participez, sortez du rang, prenez un texte que vous aimez, dites-le, lisez-le... séduisez-nous !*»

Annick Amar

D'autres lieux pour le Printemps

Créé en 1999, le Printemps des poètes, manifestation nationale, en est à sa quatorzième édition. Son ambition : rendre la poésie accessible au grand public. Jean-Pierre Siméon est aujourd'hui son directeur artistique.

Principaux événements dans le 18e :

• **Les Parvis poétiques** proposent, le dimanche 11 à partir de 15 h 30 au **Grand Parquet** (20 rue du Département) lectures, chant, musique, danse, jonglage, et puis à boire et à manger. Parmi les invités : Etel Adnan (Syrie), Nicole Brtossard (Québec), Samira Negrouche (Algérie), Katerina Fortikani (guitare et chant, Grèce), Blandine Scelles, Marc Péronne (accordéon), etc.

• **À la Halle Saint-Pierre** : • Le 3 à 15 h, *Livres ardoises*, lectures et présentation des livres, avec Gilbert Lascault, Michel Deguy, Matei Visniec, Alain Jouffro, Zéno Bianu, etc.
• Le 11 à 15 h, *Origine(s)*, lecture-rencontre avec des poètes organisée par **La Gradiva**.
• Le 18 à 15 h, lectures-rencontres par **La Gradiva** et Marie-Claire Bancquart, poète et essayiste.

• **À la médiathèque de l'hôpital Bichat**, des rencontres le 6 mars (12 h 30) et le 15 (à 14 h).

• **La Compagnie Solo ma non troppo** proposera, du 5 au 18, dans divers quartiers du 18e (Porte Montmartre, Grandes Carrières, place de Clichy) des distributions de feuillets édités spécialement pour ce Printemps des poètes, des lectures et des "lâchers de bateaux" dans les caniveaux... ■

Le Grand Parquet rue du Département jusqu'en juin

Le théâtre du Grand Parquet, installé depuis six ans dans une cour, rue du Département, a obtenu un sursis. Il devait vider les lieux au 29 janvier pour permettre les travaux d'un IUT programmé à cet endroit. François Grosjean, le directeur, et son équipe avaient même commencé à démonter la structure... mais, bonne nouvelle : ils pourront rester jusqu'en juin.

Les travaux de l'IUT vont commencer mais sans empiéter encore sur l'emplacement du théâtre. Donc... ils ont tout remonté.

Dimanche 11 mars, les *Parvis poétiques* de Marc Delouze y présenteront leur spectacle (lectures, chant, musique, danse) sur le thème de "l'enfance de l'art", dans le cadre du Printemps des poètes.

Du 29 au 31 mars (20 h), reprise de *La Vieille et la bête* d'Ilka Shöenbein, déjà donnée au Grand Parquet en 2010 : histoire d'une vieille dame, ancienne ballerine, qui trompe la mort en lui racontant des histoires fantastiques. Ilka Shöenbein y est comédienne, danseuse et marionnettiste. Les spectacles s'enchaîneront ensuite.

En juin, le Grand Parquet devrait déménager non loin, sur l'esplanade des jardins d'Éole (voir notre dernier numéro).

□ 20 rue du Département. 01 40 05 01 50.

Le LMP au tribunal de commerce le 7 mars



La salle de spectacle du LMP. Qu'elle ne reste pas vide !

Au *Lavoir moderne parisien*, les travaux de forage qui avaient été engagés dans le hall, afin de vérifier l'état du sous-sol, sont achevés. Les spectacles reprennent : le *Festival au féminin* jusqu'au 8 mars, puis *La Ronde* d'Arthur Schnitzler, puis un groupe de chanteurs, *La Roulette rustre*, et *Pinocchio* (voir page 21).

Mais l'association Procréart, qui gère le théâtre,

n'est pas sortie d'affaire. On vient d'apprendre que le tribunal de commerce doit se prononcer le 7 mars sur son éventuelle mise en liquidation.

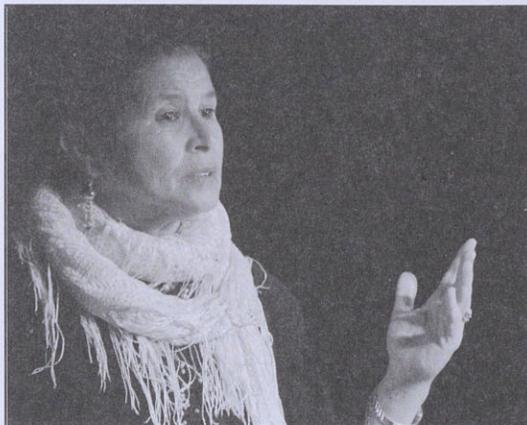
La municipalité de Paris, de son côté, dit vouloir préserver la vocation culturelle du lieu. C'est ce qu'elle a indiqué aux représentants de Procréart. Pour le moment, le propriétaire du bâtiment n'a signé avec le marchand de biens candidat au rachat qu'une "promesse de vente", ce qui laisse encore la possibilité à la Ville

de Paris de le préempter. Mais la municipalité semble envisager «*un système de protection dans le genre de celui qui est mis en œuvre pour l'Élysée-Montmartre*», c'est-à-dire une modification du PLU (plan local d'urbanisme) qui affirmerait cette vocation culturelle, mais pas forcément un achat... ■

□ Programmes : www.rueleon.net

18e Culture

Festival au féminin, neuvième édition, du 1^{er} au 8 mars



La slameuse Tata Milouda est la marraine du festival. (Samedi 3 mars au LMP.)



Les Grosses en représentation. (Mercredi 7 mars au LMP.)

La compagnie *Graines de soleil* organise, du 1^{er} au 8 mars, au cœur de la Goutte d'Or, la neuvième édition de son *Festival au féminin*, une manifestation culturelle destinée à montrer la richesse, la diversité et l'engagement de la création féminine et à s'interroger sur la place de la femme dans la société.

Théâtre essentiellement puis concerts, performances, slam, vidéo, le festival se déroule chaque année au Lavoisier moderne parisien (35 rue Léon) et au centre musical FGO-Barbara (1 rue Fleury). Mais, cette année, pour mieux l'ancrer dans le quartier, y sont associés des lieux qui ne sont pas salles de spectacle : l'atelier de couture-salon de thé d'Isabelle Cherchevsky, à l'angle des rues Myrha et Léon, la boutique de design *Cocobohème* (22 rue de Jessaint), l'atelier de la styliste Sakina M'Sa (6 rue des Gardes) et l'église Saint-Bernard.

La marraine de l'édition 2012 est la slameuse Milouda Chaqiq, dite **Tata Milouda**. Née en 1951 au Maroc, mariée à 14 ans, sans jamais avoir été à l'école, à un homme violent qui lui fit six enfants avant de l'expédier en France, Milouda Chaqiq prit alors sa vie en main. Elle divorça, prit des cours de français et d'alphabétisation et, à 50 ans, devint slameuse, scandant la cause des femmes, l'amour,

le rêve, le partage, le rire et l'optimisme aussi. « *Je dis à toutes les femmes : n'ayez pas peur de vos rêves* », proclame-t-elle. On la verra le 3 mars.

Voici le programme :

• **Jedi 1er mars**, inauguration, au LMP, du festival et de l'exposition *Elles changent l'Inde*, réalisée par six photographes de Magnum en présence de deux d'entre eux, Martine Franck et Patrick Zachmann.

• **Vendredi 2 mars**, à 19 h, au LMP, *Amour à mère*, pièce de théâtre mise en scène par Christian Coumin sur les rapports mère-fille avec Leonor Canales.

À 20 h 30, à l'église Saint-Bernard, *Le Porteur d'histoire*, pièce d'Alexis Michalik où cinq acteurs s'interrogent sur l'Histoire, les histoires et la condition humaine.

• **Samedi 3 mars**, à 19 h 30, chez Isabelle Cherchevsky, mise en voix par Sophie Perrimond des lettres à sa fille de Calamity Jane.

À 20 h 30, au LMP, Tata Milouda danse, chante et slame sa vie.

• **Dimanche 4 mars**, à 18 h, au LMP, *Les Veuves joyeuses*, spectacle de clowns funèbres en grandes pompes avec Audrey Champenois du groupe *Little*

Le 18e vu par ses femmes, une exposition de photos à la mairie

Des vues du 18e, le 18e vu par ses femmes : elles sont une trentaine à avoir répondu à l'invitation lancée par la mairie en janvier, et à avoir photographié lieux et habitants de l'arrondissement, pour une exposition à l'occasion de la journée internationale des femmes du 8 mars.

Les inscriptions étaient ouvertes à toutes, "de 15 à 95 ans", professionnelles ou amateurs, expertes ou novices. On leur demandait de faire autant de photos qu'elles le voudraient, puis de sélectionner leurs trois clichés préférés pour l'exposition. Celle-ci, *Le 18e vu par ses femmes*, se tient du 8 au 14 mars. Quatre ateliers animés par un photographe professionnel ont eu lieu en mairie en janvier et février pour aider les moins expérimentées.

Pas de 95 ans, mais quand même tous les âges représentés de 15 à 60 ans, tous les quartiers de

l'arrondissement également. Ce sont autant des jeunes femmes en voie de professionnalisation artistique que des néophytes absolues.

Une célébrité parmi elles : Anggun

Parmi elles, une célébrité, la si jolie chanteuse d'origine indonésienne Anggun, celle qui représentera la France le 26 mai à l'Eurovision avec *Echo (You and I)*, chanson bilingue. Habitant le 18e, Anggun a, comme les autres, son panneau et ses trois photos dans l'exposition.

Une conférence sur la place des femmes dans la société est programmée le jeudi 8 mars, de 19 h 30 à 21 h, animée par la sociologue Janine Mosuz-Lavau. Elle sera suivie d'interventions des photographes d'un jour, parlant de leur regard de femmes sur le 18e. ■



Moi et mon cheveu, performance. (Lundi 5 mars.)

ballroom, Alice Lechartier des *Martine à la plage* et Sévane Stepanian du groupe *Lavach*.

• **Lundi 5 mars**, 19 h, chez Sakina M'Sa, *Moi et mon cheveu*, performance autour du cheveu et de la coiffure : le cheveu crépu est-il un stigmate et le défrisage un signe d'adaptation ? Ou pas ?

À 20 h, à *Cocobohème*, concert pop folk décalé avec Gaëlle Maddy.

À 20 h 30, au LMP, *La Plainte des pieds*, de et avec Simone Tompowsky qui raconte sa vie dans son magasin de chaussures.

• **Mardi 6 mars**, à 20 h 30, au centre Barbara, concerts avec le groupe Milenka (musique du monde) puis la chanteuse franco-tunisienne Nawel.

À 20 h 30, au LMP, *Top Girls* de Caryl Churchill, les tribulations de six filles en Angleterre, dans les années 1980 sous le règne de Margaret Thatcher.

• **Mercredi 7 mars**, à 20 h 30, au LMP, *Les Grosses*, comédie sur l'obsession du poids et des régimes chez les maigres comme chez les grosses.

• **Jedi 8 mars**, à partir de 11 h, au LMP, journée spéciale "Paroles de femmes" :

- des vidéos sur le thème de l'identité par l'atelier cinéma de femmes de Créteil,

- *Nos ancêtres les Gauloises*, documentaire de Christian Zerbib où dix femmes venues d'ailleurs racontent comment devenir "française"

- *Voyage en mère*, texte et mise en scène de Mouna Belghali avec cinq comédiennes amateurs : chercher sa mère, devenir mère, désirer le devenir, ne pas pouvoir, ne pas vouloir...

□ Graines de Soleil : 01 46 06 08 05 ou grainesdesoleil@hotmail.com ou www.festivalaufeminin.com

Mères du Népal, une exposition à la Maison des associations

Planète enfants, une ONG spécialisée dans la promotion et l'application de la Convention internationale des droits des enfants et luttant contre la "traite" des êtres humains, présente une exposition de vingt photos de jeunes filles et de femmes népalaises, intitulée *Mères du Népal*.

L'exposition a lieu du 2 au 8 mars à la rotonde de la place Stalingrad. Elle se poursuit, du 8 au 15 mars, à la Maison des associations du 18e (15 passage Ramey) avec, le 8 mars, journée des femmes, une conférence sur la condition féminine, par Stéphanie Selle, directrice de *Planète enfants*.

Les photos exposées sont en vente au profit de l'ONG qui fête ses vingt ans. Créée au Népal puis ayant essaimé dans divers pays, *Planète enfants* souligne que la vente et l'exploitation de jeunes filles et de fillettes (13 ans en moyenne) se montent à 2,5 millions de victimes par an, 80 % soumises au trafic sexuel, les autres au travail forcé, ces commerces lucratifs rapportant 30 milliards de dollars par an. ■

LE MOIS DU
18^e
Théâtre

La crise économique en alexandrins au Théâtre Galabru

D'un retournement l'autre, de Frédéric Lordon, se joue les 5, 6, 7, 12, 13, 14 et 26, 27, 28 mars à 21 h 30, au Théâtre Montmartre-Galabru. Une farce bouffonne sur la crise économique, «en alexandrins, en musique et en colère», et c'est d'un humour ravageur.

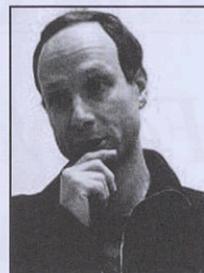
Le président et ses courtisans vont sauver le système des élites et des banquiers venus pleurer misère et rivaliser de cynisme et de bêtise pour nourrir le Léviathan financier. Retournements de postures, de langage, de sens, de chaussettes et de bas de laine... qui cesseraient avec la foule s'in-

vitant à l'Elysée.

De cette satire politique, écrite par Frédéric Lordon, l'un des *Économistes atterrés*, Judith Bernard propose une version musicale, légèrement déjantée.

R.S.

□ 4 rue de l'Armée-d'Orient.
01 42 23 15 85.



Frédéric Lordon

D. R.

À l'Étoile du Nord Hiver, de Jon Fosse

• 16 rue Georgette-Agutte. 01 42 26 47 47. Du 20 mars au 14 avril.
Mardi, mercredi, vendredi 20 h 30. Jeudi 19 h 30. Samedi 17 h et 19 h 30.



D. R.

C'est Claude Régy, cet insaisissable découvreur de textes, qui a fait connaître Jon Fosse au public français à la fin des années 90, en mettant en scène *Quelqu'un va venir*, puis, un peu plus tard, *Melancholia 1*.

De l'auteur norvégien, que l'on présente parfois comme le successeur d'Ibsen, il dit : «*Très tôt j'ai remarqué dans la littérature cette voix qui était là mais qui, paradoxalement, ne disait rien elle-même. Ce qui est étrange, c'est que, de la bonne littérature écrite, montait une voix qui n'était pas orale, qui ne disait rien de précis, qui était là, seulement, comme quelque chose que l'on pouvait entendre, comme une parole sans paro-*

les qui venait de loin. Ce qui m'a frappé, c'est que cette voix était précisément liée à l'écriture.»

Hiver, que l'on verra bientôt à l'Étoile du Nord, est une bonne illustration de ces propos. Ce n'est pas l'intrigue qui peut nous retenir. Rien de plus banal que la rencontre, sur le banc d'un jardin public d'abord, dans une chambre d'hôtel ensuite, entre un homme ordinaire et une femme ordinaire qui se cherchent, se perdent, se retrouvent...

Ce qui est original et fort, en revanche, c'est l'écriture de la pièce, conçue comme une partition, qui dit en phrases courtes et souvent inachevées, avec des silences aussi, la difficulté de la relation entre des êtres, dont la

vie peut basculer à tout instant.

Porter cette voix, qui se répète jusqu'à l'épuisement, n'est pas chose facile. Raison de plus pour aller l'écouter, et peut être l'entendre.

Dans la mise en scène d'Émilie-Anna Maillot, des hologrammes, présences perdues dans l'espace à la matière fantomatique, mettent en doute la réalité des personnages. «*Les acteurs et leur hologramme se superposent, leur corps apparaissant comme un vêtement dont ils sont dépossédés. Puis la parole jaillit brusquement, vivante, concrète et dérisoire. Un humour étrange s'en dégage*», dit Émilie-Anna Maillot.

Dominique Delpirou

Au Trianon Élie Semoun, "Tranches de vie"

• 80 boulevard de Rochechouart. Jusqu'au 17 mars, du mardi au samedi à 20 h.
Il est prudent de réserver : 08 92 68 36 22. Places de 30 à 50 €.

Avant une quarantaine de représentations en régions, Élie Semoun présente au Trianon des sketches corrosifs, mis en scène par Muriel Robin.

En première partie, le soir où nous l'avons vu, Rédouane Harjane grattait et chauffait la salle avec des saillies trash et provoc, cuisinant au piment et au fiel un humour vache ascendant scorpion.

Place au grand frère Semoun, transformiste et satiriste caméléon. Le duo de ses débuts avec son ami d'enfance Dieudonné, en 1990, est loin. Ils se sont séparés en 1997, puis Dieudonné a dérivé jusqu'au près de Le Pen. Élie Semoun a rompu définitivement avec lui.

Il est toujours à gauche, Élie, mais il s'éloigne autant de la politique que d'une amitié dont il a été mari. Il a l'art du grand écart entre des sketches très crus, l'autorité acariâtre et l'innocen-



D. R.

ce ado. Il est même parfois envahi par ses personnages qui se bousculent au portillon.

Les dimanches des couples chez Jardiland ou Ikéa étalent la niaiserie de l'urbain qui ne va plus respirer dans les bois

mais dans les linéaires. Après quoi, généreusement, il offre une plante en pot avec dédicace à une spectatrice du premier rang qu'il a vannée. La dame pipi étale ses états d'âme et offre un concert de pets. Voici la famille Déglingo où aucun ne rachète l'autre ; le gang des bras cassés paranos qui inventent un langage codé rapidement imbitable ; la mémé et sa minette de petite fille...

Il étrille les travers des petites gens en se plaçant très près... mais définitivement à côté de ses pompes. Les chutes sont abruptes, les phrases n'ont pas de fin, mais l'athlète malicieux chante et danse, emporté par un rythme d'éternel jeune premier. Jonglant avec les voix, les attitudes, les situations burlesques, il manie avec adresse le mauvais goût et avec gaucherie le bon.

Robert Sebbag

Au Théâtre Ouvert Ciel ouvert à Gettysburg

de Frédéric Vossier
Du 8 mars au 5 avril.

Ciel ouvert à Gettysburg se joue au Théâtre Ouvert... Que les spectateurs se rassurent, ils auront un toit : l'ouverture du titre est celle des interrogations. L'intimité exposée, fabriquée, truquée, cultivée... est interrogée sans couverture.

Deux hommes dans un espace sombre et clos commentent les photographies d'une femme aux poses suggestives. L'entretien tourne à l'interrogatoire. Très vite, l'un d'eux perd pied, mis à l'épreuve de ses fantasmes, aux prises avec sa conscience et comme face à son reflet.

L'auteur, Frédéric Vossier, est docteur en philosophie politique, avec une thèse sur le totalitarisme. Il enseigne la littérature dramatique contemporaine dans plusieurs universités et au conservatoire de Poitiers. Il est auteur d'une trentaine de textes de théâtre.

À travers cette pièce, il retrouve un de ses thèmes de prédilection : le mythe de la femme-objet, ou la volonté de puissance (toujours en échec) de l'homme. La recherche compulsive de surfaces d'étalage de marchandises, ou d'étalement d'états d'âme, a saturé de sexe la scène publique. L'obscène (étymologiquement : au-delà de la scène, qui ne se montre pas lorsque la décence est là) se tartine sous les paillettes de la représentation.

Gettysburg fut le lieu de la bataille où les confédérés du Sud esclavagiste prirent une déculottée, en juillet 1863, et allèrent se rhabiller pour la fin de la guerre de Sécession. La pièce évoque d'autres cieus que ceux d'une obscénité qui asservit.

R. S.

□ 4 bis cité Véron. 01 42 55 55 50.
Mardi à 19 h. Du mercredi au samedi 20 h. Samedi 16 h.
(Séance supplémentaire dimanche 12 mars à 20 h.)

À l'Atalante Don Juan, de Molière

Du 3 au 26 mars



D. R.

Molière a écrit son *Don Juan* à un moment où son *Tartuffe* venait d'être interdit par la censure royale, à la suite des pressions du parti dévot.

Curieusement, *Don Juan* n'a pas été censuré. Il y avait pourtant quelques raisons pour qu'il le fût : *Tartuffe* était une pièce contre les hypocrites, alors que *Don Juan*, à la fin de la pièce, défie Dieu lui-même sous le masque du Commandeur. Mais peut-être les dévots étaient-ils davantage fâchés par la critique de l'hypocrisie que par cette

Jean-Julien Kraemer

À l'Atelier-théâtre de Montmartre Les Rouquins

• Pièce de Jean-Claude Grumberg. 7 rue Coustou. 01 46 06 53 20. Jusqu'au 15 mars. Jeudi et vendredi à 20 h.

C'est un couple tout ce qu'il y a d'ordinaire. Ordinaire au sens de médiocre. Ils ne sont pas très beaux, ils n'ont pas d'enfant. Lui, il travaille, elle reste à la maison.

Le soir, en attendant le retour de son homme, elle regarde la télé, et la télé raconte comment, dehors, s'organise la protection de la société contre "les rouquins" : la police boucle un quartier, contrôle ceux qui passent. Les rouquins, on les reconnaît à l'odeur, même s'ils ont teint leurs cheveux. On les emmène dans des autobus, vers quelle destination ?

Lui, le voici de retour. Et la soirée se déroule comme chez n'importe quel couple ordinaire. Elle lui reproche aigrement de ne pas faire attention à elle, «il n'y a que ton travail qui compte !» Il fait des "slurp" en mangeant sa soupe, elle pousse des



petits gloussements de satisfaction. Ils sont ridicules, ils sont drôles.

De temps en temps ils reviennent sur cette histoire de rouquins. Elle jure ses grands dieux qu'il n'y en a jamais eu aucun dans sa famille. Lui, il se souvient qu'il en a connu un à l'école, qu'on le tenait à l'écart. «*Tout ça, c'est nous qui payons, dit-il, les policiers, les autobus !*» et puis ils passent à autre chose.

Ces rouquins, ça vous rappelle quoi ?

La pièce est faite de peu de texte, surtout de gestes, de mimiques. Les deux comédiens, Raphaël Thamberger et Solène Dauvergne, sont très bien.

Le spectacle s'ouvre et se ferme sur une chanson de Georges Brassens : «*Le temps ne fait rien à l'affaire, quand on est...*», complétez vous-même.

Jean-Claude Grumberg, l'auteur, a déjà écrit une quarantaine de pièces, connu des succès de critique comme des succès de public, il a reçu le Grand Prix de l'Académie française, le Grand Prix de la SACD, deux fois le Molière du meilleur auteur dramatique. C'est du théâtre populaire, jamais vulgaire, souvent d'une grande qualité comique — comme ici, mais d'un comique qui parfois peut faire pleurer, parfois faire frissonner.

André Constant

LE MOIS DU

18^e

Musiques

Le festival Schubert de la Chorale des Abbesses

Concerts, musique de chambre, récitals de chant, de piano... du vendredi 23 mars au dimanche 25, dans cinq lieux du 18^e.

La Chorale des Abbesses, dont nous avons déjà dit le bien que nous en pensons, et l'association Chanthéâtre organisent, du 23 au 25 mars, un festival Schubert qui ne propose pas moins de douze événements dans cinq lieux différents.

• **Vendredi 23 à 12 h**, concert d'ouverture, des *Lieder*, par deux pianos, clarinette et soprano. Au théâtre de l'hôpital Bretonneau, 23 rue Joseph-de-Maistre.

• **Vendredi 23 et samedi 24 à 21 h**, Messe en sol majeur, par la Chorale des Abbesses, avec les solistes Mathieu Sempere (également chef de chœur), Ariane Olympe Girard, Marc Manuguerra, Laurent Jochum. Église St-Pierre-de-Montmartre, 2 rue du Mont-Cenis.

• **Vendredi 23 à 15 h et samedi 24 à 12 h**, Trios violon, piano, violoncelle. Théâtre Montmartre-Galabru, 4 rue de l'Armée d'Orient.

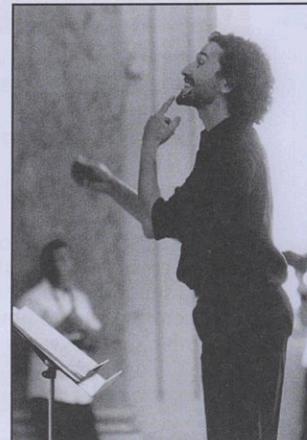
• **Vendredi 23 à 17 h** à la Maison verte (127 rue Marcadet) et **dimanche 25 à 14 h** au Théâtre Montmartre-Galabru, *Esquisse d'un portrait* : un pianiste, un comédien et une soprano racontent Schubert.

• **Vendredi 23 à 19 h**, *La belle meunière*, cycle de lieder, par Matthias Rosbach, baryton-basse, et Marie-Claude Pappillon, pianiste. Crypte du Martyrium, 11 bis rue Yvonne-Le-Tac.

• **Samedi 24 à 15 h**, récital orgue et voix, *Schubert et ses contemporains*, par Laurent Jochum, Mathieu Sempere, Sophie Sara. À St-Jean-de-Montmartre, place des Abbesses.

• **Samedi 24 à 17 h**, *Promenade schubertienne* : un violoncelliste, une pianiste et un ténor. Crypte du Martyrium.

• **Samedi 24 à 17 h**, musique de chambre, piano à quatre mains et violon. Terrass Hôtel, 12 rue Joseph-de-Maistre. Réservation obligatoire



Mathieu Sempere, ténor et chef de chœur de la Chorale des Abbesses.

au 06 09 17 86 54.

• **Le dimanche 25 à 19 h 30**, concert de chambre par le Quatuor Dimitri. Terrass Hôtel.

Prix des places.

• Messe en sol, 15 et 20 € (tarif réduit 12 et 16 €). • Récitals, 10 €, tarif réduit 8 €. • Sauf le récital orgue et voix du samedi 24 à 15 h, entrée libre. ■

proclamation implicite d'athéisme.

Pièce à la fois comique, pleine de vitalité, et cependant mélancolique. Le mauvais garçon épris de liberté, le séducteur impénitent et sans véritable amour qu'est Don Juan fascine.

On attend avec intérêt la vision qu'en donnera René Loyon, metteur en scène.

□ 10 place Charles Dullin.

01 46 06 11 90. Merc. et vend. 20 h 30. Jeudi et samedi 19 h. Dimanche 17 h.

Au café littéraire du Petit Ney

• **14 mars, 21 h** : **Rabelais**. Parallèlement au spectacle *Paroles gelées* (d'après Rabelais) du Théâtre Gérard-Philipe, lecture en musique par Jean Bellorini.

• **16 mars, Printemps des poètes** : À 19 h 30, *Alchimie du verbe*, avec le duo Athanor (comédien et guitare).

• **17 mars, contes** : À 17 h 30, scène ouverte. À 21 h, *Tristan et Iseult*.

• **24 mars, de 17 h à 23 h** : **Slam au féminin**, atelier d'écriture, scène ouverte.

• **30 mars, à 20 h 30** : *La faunesse mécanique*, conte musical.

• **31 mars à 19 h 30** ; *À table !*, contes.

Et aussi :

• **Jeudis 8 et 22 mars, 17 h** : **Lecture en famille**. Découverte des albums et livres jeunesse, ouverts aux enfants seuls (à partir de 8 ans) ou accompagnés.

• **10 mars, de 14 h à 18 h**, **café chantant**, scène ouverte.

• **10 mars 18 h 30 à 23 h** : **soirée jeux**.

• **24 mars, de 13 h à 17 h**, **harmonica**.

• **Samedi 31 mars, 15 h**, **balade**, visite du quartier.

Sans oublier les rencontres Amap, les ateliers d'écriture, l'atelier de lecture pour les bébés, l'atelier couture-stylisme, les cours sur les huiles essentielles, etc.

□ 10 av. Porte-Montmartre. 01 42 62 00 00.

Pour les enfants

Au LMP, puis à la Reine blanche Pinocchio, ou les aventures d'un pantin moderne



Pinocchio entre le chat et le renard.

Imaginé en 1878 par Carlo Collodi, l'histoire de Pinocchio a connu de multiples adaptations, au théâtre, au cinéma (de Walt Disney à Comencini), en bande dessinée... et fait maintenant partie du patrimoine universel. Les comédiens-musiciens de la Compagnie Tecem en donnent une version très ludique, destinée au public de 5 à 11 ans, notamment aux scolaires.

«*Quatre comédiens interprètent une quinzaine de personnages et dans un tourbillon de masques, de musique et de jeu clownesque, nous emmènent dans leur univers magique, musical et enchanteur. Un Pinocchio revisité, explorant le monde au gré de ses passions et de ses désirs, à la découverte de sa liberté et de la modernité*», écrit Caroline Weiss qui a signé l'adaptation.

Ce spectacle se jouera d'abord à la Goutte d'Or, au Lavoisier Moderne Parisien du 20 au 24 mars, puis à La Chapelle, à la Reine blanche les 10, 17, 18 et 19 avril.

□ LMP, 35 rue Léon. 01 42 52 09 14. Reine blanche, 2 bis passage Ruelle. 01 40 05 06 96.

Les Trois Baudets ont fêté leurs trois ans

Il y a trois ans, le 10 février 2009, la salle mythique des Trois Baudets rouvrait, après des années de fermeture, avec à l'affiche la jeune chanteuse Cécile Hercule. Les Trois Baudets, dans les années 1950, c'était là qu'avaient débuté Brassens, Brel, Guy Béart, Francis Lemarque, Félix Leclerc, les Frères Jacques et bien d'autres vedettes inoubliables.

La Ville de Paris avait acheté et remis à neuf le lieu, avec comme objec-



Claire Lise

tif : aider à la découverte de la jeune chanson française. Depuis la réouverture, 950 artistes et 80 000 spectateurs y sont passés.

En mars, ça continue. On y applaudira, entre

autres, le 8 mars, Boulbar, qui chante accompagné par l'auteur de BD Vincent Gravé qui dessinera en direct sur la scène. Le 9 mars, les Amis de Brassens. Le 17 mars, Watine + Tycho Brahé, entre pop de chambre trouble, musique classique et blues. Le 23, l'excellente et très dynamique Claire Lise. Et d'autres.

□ 64 boulevard de Clichy. 01 42 62 33 33.

Programme complet : www.les-trois-baudets.com

■ **Hôpital Bretonneau** : Le 17 mars à 20 h, **Maylin**, concert folk bohème. (23 rue Joseph-de-Maistre.)

■ **Bibliothèque Clignancourt** : • Samedi 10 mars à 17 h, **l'ensemble Tactus** (viole de gambe, violoncelle, théorbe), concert baroque, Vivaldi, Telemann, Barrière. • 31 mars, 17 h 30, danses japonaises. (29 rue Hermel. Entrée libre.)

■ **Église St-Denys-de-la-Chapelle** : Dimanche 18 mars à 16 h, la chorale de **la Lyre de Montmartre** avec l'orchestre de l'Écho philharmonique. (Œuvres de Mozart, Diabelli, chants de la liturgie orthodoxe.)

■ **Église luthérienne St-Paul**, dimanche 18 mars à 16 h 30, **Timéa Cipriani**, soprano, et Caroline Cartier, guitare : Dowland, Mozart, Schubert. (80 bd Barbès.)

■ **Église N-D-du-Bon-Conseil** : Dimanche 25 mars à 15 h 30, Gilles Seyler, orgue, et Pierre Dutot, trompette. Ce concert accompagne une exposition de peintures d'Anne et Dominique Ferret, artistes du quartier, les 24 et 25. (140 rue de Clignancourt. 01 42 54 85 88.)

LE MOIS DU
18^e
Expositions

L'art hors normes italien à la Halle Saint-Pierre le 23 mars

Dernier jour le 4 mars pour l'exposition actuelle de la Halle Saint-Pierre, *Hey, modern art et pop culture*. La prochaine grande expo-

sition, commencera le 23 mars, sous le titre *Banditti dell'arte*, et sera consacrée à l'art hors norme en Italie. Les concepts d'art brut, d'art hors nor-

me, sont encore peu familiers au public italien. *Banditti* est la première exposition majeure présentant nombre de ces artistes en marge - dont

cependant certains, comme Carlo Zinelli, jouissent d'une réputation internationale. 2 rue Ronsard. Tous les jours de 10 h à 18 h.



Peinture de Carlo Zinelli.

Galerie La Rotonde Francis Marshall et Chong Marshall

• Jusqu'au 15 mars. 28 rue Eugène-Carrière. 01 42 23 83 10. Mardi à samedi de 15 h à 19 h 30.

Ils sont époux, l'un d'origine américaine, l'autre d'origine coréenne, et ils exposent presque toujours ensemble. Les paysages de Francis sont nets, épurés, sans mystère. Il entoure ses toiles d'un large cadre de planches brutes. Il lui arrive même de peindre directement sur ces planches assemblées, dont il assume



Une toile de Chong Marshall

la rudesse. J'avoue préférer les toiles de Chong, très douces, souvent sentimentales, non par leur thème mais par la facture, où l'on se plaît à imaginer des arrière-plans énigmatiques.

Ils sont différents et pourtant leurs œuvres se ressemblent tellement... Le même calme...

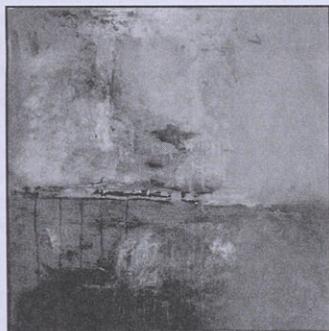
Noël Monier

Chez Don Doudine Valérie Buffetaud

• Jusqu'à fin mars. 16 rue Myrha. 01 42 54 98 50. Du mardi au vendredi de 16 h à 21 h, samedi de 11 h à 21 h, dimanche de 10 h 30 à 14 h.

Valérie Buffetaud, qui partage son temps entre son atelier de la rue Polonceau et la Toscane où elle a vécu quinze ans, aime peindre sur toutes sortes de surfaces, papiers huilés, papiers de soie... Ici, ce sont des toiles qu'elle expose.

Il s'agit de peinture abstraite, mais où il n'est pas difficile de ressentir les sentiments qu'exprime l'artiste. Elle donne à ses œuvres des titres qui ne



"Aria", en rouge et noir

cherchent pas du tout à évoquer de vagues ressemblances avec des formes de la nature, mais à faire surgir des sensations, *Turbulence, Explosion d'instant, Nuit méditative, Vers une rencontre impossible...* Elle aime les couleurs fortes, des rouges éclatants, des noirs profonds, des jaunes de champs de blé, elle sait admirablement composer ses toiles.

A. C.

Galerie W Georges Poncet, photographe

• Du 10 au 23 mars. 44 rue Lepic. 01 42 52 00 18. Tous les jours de 10 h à 20 h.

Éric Landau, le patron de la galerie W, lance une nouvelle formule : il met en valeur particulièrement un artiste, chaque mois, pendant quatorze jours. Les œuvres des autres artistes de la galerie restent accrochées en même temps, car l'espace ne manque pas.

Georges Poncet, qui inaugure cette formule, est photographe, spécialisé dans la photographie des œuvres d'art et d'histoire de toutes natures : peintures, sculptures, objets, salles de musées, portraits d'artistes... Et forcément, avec ce métier, il est un



"Saint Michel"

homme de grande culture.

Il a joué à photographe des tableaux célèbres en *sfumato*, en bougeant l'appareil pour obtenir un flou. Il obtient ainsi des effets fantomatiques, tempétueux ou tremblants...

Les tirages présentés, contre-collés sur aluminium, sont de grande taille (120 X 180 par exemple). Ils sont titrés d'un ou deux mots qui évoquent la peinture photographiée : *Saint Michel, Saint Georges, Le cardinal, L'origine*, etc. Mais le nom du peintre n'apparaît jamais. À chacun de le trouver.. A. C.

Galerie La Hune-Brenner Astrid Sapritch

Elle est née à Istanbul mais d'ascendance arménienne, et vit en France. C'est au cours d'un voyage en Arménie qu'elle a réalisé la série de peintures qui seront exposées dans

cette galerie, complétées par un ensemble de gravures. Elle montre des paysages mouvementés, très colorés, dans un style expressionniste qui fait un peu penser à Soutine.

Vernissage le 15 mars à partir de 18 h. Du 15 au 31 mars. 3 rue Ravignan. 01 43 25 54 06. Mardi à samedi de 10 h à 13 h et de 14 h à 19 h.



Galerie Amtarès

Roman Gorski

"Dépasser le cadre"
Du 20 mars au 11 mai

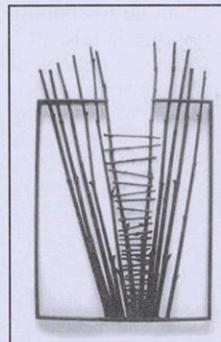
Roman Gorski, né en Pologne, a grandi dans une petite ville, au bord de la Baltique, bordée d'une grande forêt. Son père était architecte, sa mère poète. Tout cela a déterminé sa vocation.

Venu en France en 1995, il a d'abord travaillé avec des architectes, puis il a commencé ses "sculptures végétales" qu'il expose dans des manifestations d'art contemporain. Ces œuvres, souvent monumentales, sont construites de branches, de peaux, de plaques d'écorces, et très architecturées.

Les œuvres qu'il exposera dans la galerie sont de plus petites tailles, mais faites des mêmes matériaux.

29 rue Lamarck. 01 44 92 47 07. Mardi à samedi, de 15 h à 19 h.

Vernissage le 23 mars à partir de 18 h 30.



À propos de l'exposition du BAL

La mort de Sergio Larrain

Nous avons parlé dans notre dernier numéro de l'exposition du BAL sur "les livres de photographie latino-américains".

Un événement d'actualité a attiré l'attention sur cette expo : la mort, le 7 février, du Chilien Sergio Larrain, à 81 ans. Deux livres de lui sont présentés au BAL : *En rectangulo en el mano* (1963), et celui qu'il réalisa avec le poète Pablo Neruda sur la spectaculaire maison de celui-ci, au bord du Pacifique.

Par sa façon de cadrer ses images, découper la lumière, faire s'affronter le noir et le blanc, Sergio Larrain a eu une grande influence sur l'histoire de la photo. Membre de l'agence Magnum en 1959, il la quitte en 1970. En 1979 il abandonne complètement la photo, s'installe dans un village de la Cordillère où il vivra comme les paysans indiens...

Le Bal, 6 impasse de la Défense. 01 44 70 75 50. Jusqu'au 8 avril.



■ **Centre d'animation Binet** : Le bonhomme, dessins et peintures d'enfants dans le cadre de l'association L'atelier des petits papiers, située dans le 18e. (66 rue René-Binet. 01 42 55 69 74.)

■ **Librairie Les enfants sur le toit** : Du 15 mars au 15 avril, exposition de photos de dessinateurs, écrivains et auteurs de bandes dessinées : Tomi Ungerer, Claude Ponti, Anna Galvalda, Alain Serres, etc. (22 rue Ramey.)

■ **Galerie L'Art de rien** : L'enfant mécanique, jusqu'au 25 mars. Après s'être intéressée au thème de la poupée, l'Art de rien s'occupe des marionnettes et jouets articulés. Œuvres d'une quarantaine d'artistes. (48 rue d'Orsel. 01 42 52 75 84.)

■ **Hôpital Bretonneau** : Jaillissement, œuvres de Michelle Delaunay, lissier et sculpteur. Du 9 mars au 31 mai. (Dans la galerie d'entrée, 23 rue Joseph-de-Maistre.)

■ **UVA**, 9 rue Duc : Samedi 10 mars (vernissage à partir de 18 h) et jusqu'au 18 mars (de 15 h à 19 h, sauf dimanche 11 mars), exposition de l'Académie européenne des Arts, avec le cercle littéraire *Écritoire et Encrier*.



TOUJOURS PROCHE DE VOS ENVIES.

CRÉATION & EXCLUSIVITÉ
D'UN SERVICE SUR-MESURE.

Ici votre rêve prend forme !

- Création et transformation de bijoux.
- Réparation horlogerie et bijouterie.
- Restauration de pendules et de montres anciennes.
- Estimation de vos bijoux et montres.
- Rachat de votre Or.
- Grandes marques d'horlogerie et bijouterie.



COMPTOIR JOFFRIN ■ ■ ■

Bijoutier - Joaillier - Horloger

5, rue Lepic 75018 PARIS - Tél. 01 42 64 90 45
28, rue Hermel 75018 PARIS - Tél. 01 46 06 40 25

www.comptoirjoffrin.fr

**Au cœur du 18^e,
un imprimeur près de chez vous !**



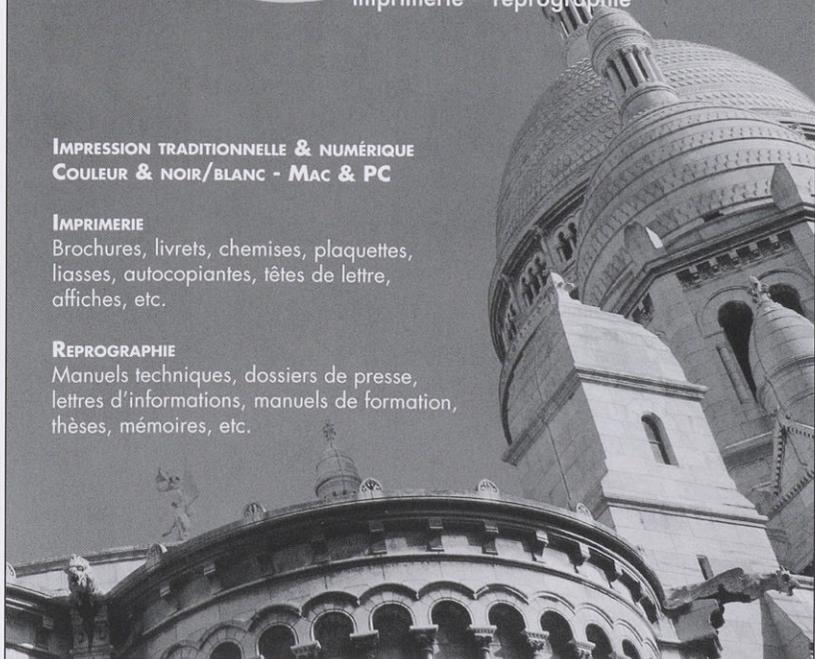
IMPRESSION TRADITIONNELLE & NUMÉRIQUE
COULEUR & NOIR/BLANC - MAC & PC

IMPRIMERIE

Brochures, livrets, chemises, plaquettes,
liasses, autocopiantes, fêtes de lettre,
affiches, etc.

REPROGRAPHIE

Manuels techniques, dossiers de presse,
lettres d'informations, manuels de formation,
thèses, mémoires, etc.



PROMOPRINT imprimerie - reprographie

79 rue Marcadet 75018 Paris • Tél : 01 53 41 62 00 • Fax : 01 53 41 62 02
contact@promoprint.fr • www.promoprint.fr



Le bus sur son 31

Bus 31 entre Damrémont-Ordener
et Château-Rouge :

Dès le bus parti, une voix féminine enregistrée prévient que pour le confort des usagers, seules deux poussettes non pliées sont admises dans le bus. Il y a cinq poussettes,

trois en rang devant et deux derrière, sans compter les caddies. On se regarde et on rigole.

Dans les poussettes en rang, un petit d'environ un an pince son voisin, un grand de deux ans. Il braille. Sa mère dit : «arrête donc de pleurer. Tu le pincas à ton tour et très fort». L'autre mère se rebiffe : «vous avez pas honte de vous attaquer à un petit». On se regarde et on rigole.

Plus loin, un monsieur est tranquillement assis. Un autre voyageur lui fait signe impérativement de se lever. L'impérieux voyageur en question n'a pas cinq ans. On se regarde et on rigole.

M.-P. L.

COURRIER COURRIER COURRIER

La sortie des poubelles

Dans le dossier "propreté" de notre dernier numéro, nous évoquions le problème des poubelles sorties sur le trottoir longtemps avant le passage des camions de ramassage ; des "glaneurs" ou des biffins fouillent dedans et laissent des déchets à terre. Un gardien d'immeuble du quartier Clignancourt nous dit :

«Oui, cela arrive. Mais moi, gardien, je n'y suis pour rien : je sors les poubelles à l'heure où les services municipaux m'ont dit de les sortir. Si le camion passe en retard, je n'y peux rien.»

Note de la rédaction : Vous avez raison. Mais ce problème se rencontre surtout dans les immeubles où il n'y a ni gardien ni concierge attaché à l'immeuble, et où un employé est payé pour passer en vitesse le soir et sortir les poubelles. Les gens qui font ce travail desservent, pour gagner leur vie, une série d'immeubles et ne peuvent pas, de ce fait, respecter les horaires...

Le nouveau local de police

«Votre article [du numéro de février] sur un nouveau local de police n'est pas exact. En effet, ce n'est pas un local

«réservé aux opérations spéciales». C'est un commissariat à part entière, il remplace les UTJ (unités de traitement judiciaire) réparties dans les grandes gares de Paris.

Il a été inauguré le 6 septembre par le ministre de l'Intérieur, Claude Guéant, et Guillaume Pépy, président de la SNCF. Le communiqué diffusé à cette occasion indiquait (source SNCF) : *Il regroupe des services de police judiciaire et des groupes d'intervention de flagrant délit. Les procédures judiciaires seront dorénavant traitées en un lieu unique par les fonctionnaires de police et les agents SUGE. Les antennes de police conservées dans les gares seront désormais dédiées à l'accueil du public.?? Situé dans le 18^e arrondissement, à la halle Hébert, ce nouveau commissariat compte environ 4 000 m² de locaux entièrement réhabilités. Montant total de l'investissement : 5 millions d'euros, supportés intégralement par SNCF.*

Mais bien sûr, il sert en plus pour les opérations style «sans-papiers» ou celle dont vous parlez.»

Thierry Venin

Note de la rédaction : Nous avions d'ailleurs évoqué la création de ce commissariat dans un article de notre numéro d'octobre 2011.

PETITES ANNONCES

■ **Coaching :** des entretiens en face à face permettant de créer un espace de confiance afin d'analyser et de dénouer une situation. Trouver une solution pour modifier vos comportements. Coach formée au Cnam. 06 75 31 60 67.

■ **Vivons la Musique ! et la Libelle Amoureuse** sont de retour, 189 rue Ordener, à la cité Montmartre aux Artistes. **Éveil musical en famille** dès le prénatal, comptines et chant du monde, atelier chant pour adultes, rondes chantées, théâtre et musique... 06 42 00 12 13.

www.ateliers-paris.vivonslamusique.org
vivonslamusique@gmail.com

■ **La Compagnie des songes propose aux enfants des cours de**

théâtre dans un esprit ludique et créatif : apprentissage de l'interprétation, clown, comédie dell'arte, masque, danse. Mercredi 11 h 15 à 12 h 15 pour les 6-11 ans, samedi 11 h à 12 h pour les 11-13 ans.

Tél. 06 74 90 56 42 ou :
lacompaniedessonges@gmail.com

■ **La Gymnastique Volontaire** vous attend 6 rue Esclangon. Cours de gym d'entretien. Accueil, randonnées conviviales. Pour optimiser votre capital santé, garder la forme. 01 46 27 58 34.

TARIF DES PETITES ANNONCES :

● **Gratuit pour les associations** jusqu'à un maximum de 240 signes. **Pour les autres**, 9 € jusqu'à 240 signes. Paiement à la commande. ● Au delà de 240 signes, 9 € supplémentaires jusqu'à 480 signes.

18e Les gens

Alexandre Budin, luthier installé 55 rue du Poteau, s'est dédié à un seul et unique instrument de musique : il répare entretient, expertise, loue et vend exclusivement des harpes. C'est de famille.

Alexandre, le redresseur de harpes

« **J**e ne suis pas un luthier comme on l'apprend à l'école Mirecourt », déclare d'emblée Alexandre Budin, 40 ans, lorsqu'on lui demande de parler de son métier.

L'école nationale Mirecourt est une des plus grandes écoles de lutherie du monde, installée dans les Vosges depuis 1970. Elle enseigne la fabrication, la réparation, l'entretien, l'expertise ou la vente des violons, des violoncelles, des guitares ou autres contrebasses. Alexandre, lui, répare, accorde, entretient, expertise, loue ou vend un autre type d'instrument à cordes, la harpe.

En cela, il est une exception dans notre pays. En effet, la lutherie dédiée à la harpe est une spécialité rare en France bien que cet instrument de musique soit très ancien et universel comme aime à le rappeler Alexandre : « *Le roi des Hébreux, David, était harpiste. Dans toutes les civilisations, il y a un instrument qui ressemble à la harpe.* »

De père en fils

A la question de savoir comment il est devenu réparateur de harpes, Alexandre répond sans hésitation : « *L'histoire de mon père est plus intéressante que la mienne.* » Elle est surtout plus insolite.

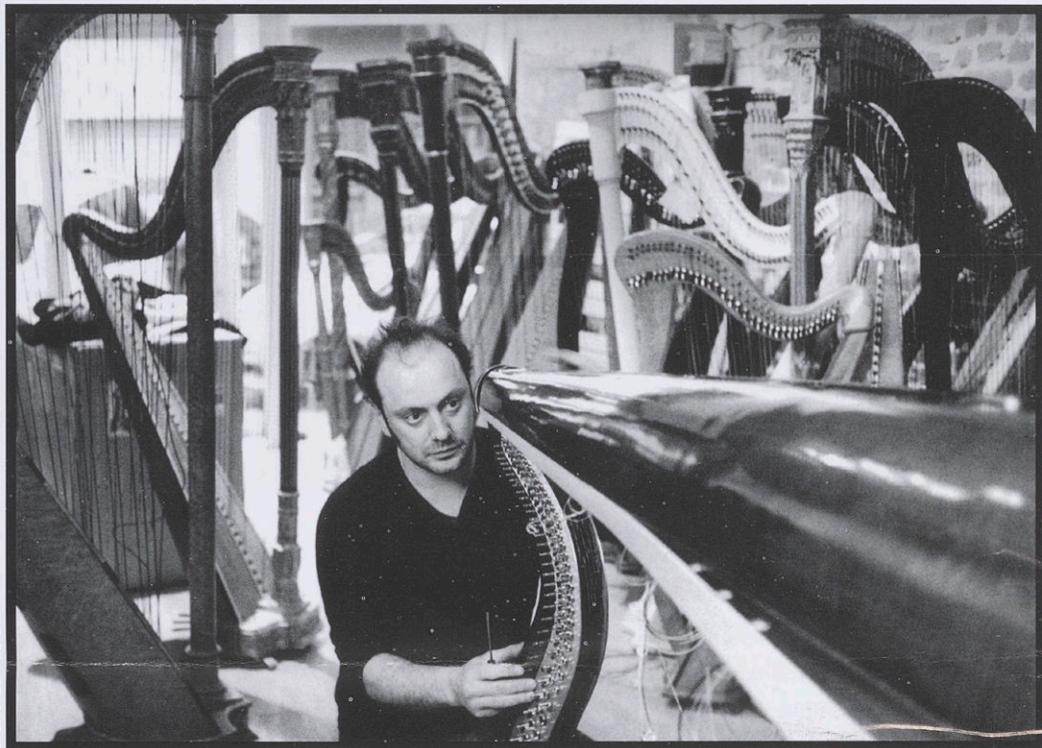
Tout a commencé lorsque l'instrument de la mère d'Alexandre, Magdeleine, une harpiste soliste, s'est cassé. Devant les prix exorbitants demandés par les spécialistes pour le réparer, son mari, Didier, comptable de profession, décide alors de s'improviser réparateur de harpe. Et ça marche, alors qu'il n'a jamais touché à une harpe de sa vie !

Les amies harpistes de Magdeleine, bluffées par cette réparation réussie, font progressivement appel à ses services. Didier abandonne alors la comptabilité pour monter un atelier dans le 17e arrondissement près de l'Arc de Triomphe. Le succès sera au rendez-vous. La réparation de la harpe constituant une véritable spécificité, la concurrence est par conséquent limitée.

Dès cette époque, pourtant, la grand-mère paternelle d'Alexandre n'apprécie ni le terme de « luthier pour harpes » ni celui de « réparateur de harpes ». Elle choisit donc de rebaptiser ce métier : elle l'appellera « redresseur de harpes ». Peut-être à cause de la forme courbée de l'instrument ? En tout cas, cette dénomination est désormais adoptée par toute la famille.

Au service des musiciens

« *Sorti de l'école sans aucun diplôme, j'ai dû absolument trouver un emploi* », reconnaît Alexandre. Son père, Didier, lui propose de travailler avec lui. Il accepte et tombe amoureux de ce métier pour diverses raisons. D'abord, la pratique du travail manuel : « *C'est très agréable d'être seul dans son atelier et de raboter un bout de bois, faire un vernis, accorder ou régler une harpe.* » Et puis, l'appréciation instantanée des résultats : « *On voit directement le résultat de son travail. Par exemple, lors d'un concert, j'ai eu le trac pour une harpe que j'avais réparée, s'il y avait eu une défaillance, je me serais senti responsable.* »



Bruno Lemesle

Et enfin, les voyages. « *Je suis souvent en déplacement. Il y a quelque temps, j'ai été appelé d'urgence par l'orchestre philharmonique de Singapour pour des réglages, je suis aussi allé au Liban, en Finlande, au Canada, en Russie et je vais aussi très souvent à New-York...* »

Toutefois, le contact avec les clients, des musiciens essentiellement, reste le plus intéressant pour lui. « *Je réalise ce que me demandent les artistes. À travers mon travail, je leur permets, je l'espère, de faire de grandes choses.* » Ils viennent de toute la France et du monde entier. Il apprécie notamment les clients les moins connaisseurs, car « *ils ont un esprit de découverte qui me permet de leur transmettre, de leur donner, de partager mon savoir-faire.* »

Et, bien qu'il soit aussi l'arrière-petit-fils (par sa grand-mère paternelle) d'un violoncelliste et d'un chef d'orchestre renommés, Alexandre ne se considère pas pour autant comme un artiste :

« Dans toutes les civilisations, il y a un instrument qui ressemble à la harpe... »

« *Moi, je ne transmets pas de sentiments de joie, de désir de danser ou d'envie de fête comme savent le faire certains artistes, je travaille juste avec mes mains sur un instrument avec lequel les musiciens vont pouvoir transmettre des émotions au public.* » Il se satisfait simplement de pouvoir travailler, tous les jours, son oreille musicale en réglant ses instruments.

En novembre dernier, il est devenu propriétaire de son atelier de « redresseur de harpes » installé au 55, rue du Poteau. C'était une opportunité

car il habitait déjà, depuis plusieurs années, au-dessus de ce local, qui était anciennement un salon de coiffure.

Un magasin et un atelier

Dans sa profession, seul le travail administratif inhérent à son statut de gérant d'une SARL le rebute vraiment. Mais, à son arrivée, il avoue aussi avoir été un peu gêné par les gens qui s'arrêtaient, un long moment, devant sa vitrine pour admirer ses magnifiques harpes alors qu'il était en train de travailler. Ayant besoin d'une concentration totale, il a été contraint, à certains moments, de fermer ses rideaux. Aujourd'hui, de plus en plus intégré dans la vie du quartier, il a rouvert ses rideaux, flatté que son travail intéresse les gens.

Outre la réparation des harpes, il assume, fortement secondé par son épouse Anne-Laure, une activité importante de loueur, de vendeur et de libraire spécialisé dans le domaine de la harpe. Il est aussi éditeur de partitions musicales et producteur de disques et de CD de harpistes. Il a créé son site internet www.harpebudin.com qui fourmille d'informations sur l'univers de la harpe.

Cette polyvalence, il la revendique et la légitime car, affirme-t-il, « *savoir qu'un vendeur de harpes est aussi capable de les réparer rassure les clients. Ils sont confiants car je sais de quoi je parle. De toute façon, le magasin a besoin de l'atelier de réparation pour vivre et vice-versa.* »

Enfin, en attendant de réaliser son rêve de « *créer de belles harpes sur mesure* », Alexandre tient à rappeler que sa mission est pour l'instant « *d'offrir le maximum de services à un instrument dont se sert le musicien pour exprimer musicalement tout ce qu'il a au fond du cœur.* »

Annick Amar